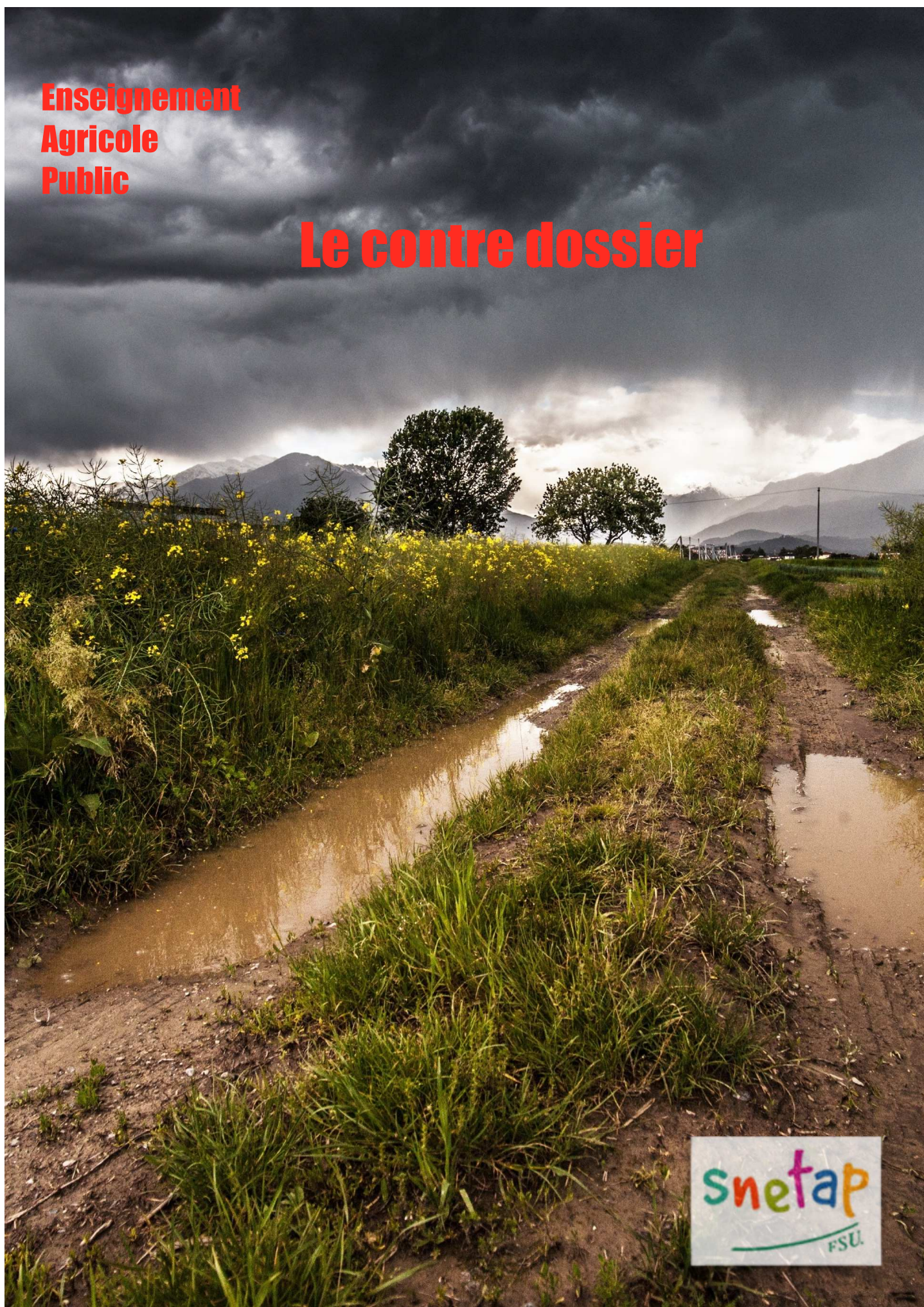


**Enseignement
Agricole
Public**

Le contre dossier



De quelle priorité parle t-on ?

On vous le dit, on vous le répète, l'éducation et la jeunesse sont des priorités gouvernementales et le Ministre de l'agriculture, dans le dossier de rentrée 2014, assure que l'EA participe pleinement de ces priorités !

Un examen honnête des conditions dans lesquelles s'est organisée la rentrée 2014 oblige à la plus grande réserve quant à ce discours bien rodé et si enthousiaste !

- Le maintien des seuils de recrutement à la rentrée 2014, y compris dans le secteur de la production, considéré comme prioritaire par le Ministère de l'agriculture, va-t-il dans le sens d'une priorité à la jeunesse lorsque nombre d'élèves n'ont pas pu être accueillis dans l'établissement public de leur choix et ont dû se résoudre à se tourner vers l'enseignement privé ?

- Le refus obstiné de la DGER de voir et de tirer les conséquences de l'échec patent de la RVP et du bac pro en 3 ans, notamment dans la filière CGEA, constitue-t-il une priorité à l'Education des jeunes formés dans l'EA ?

- Le non respect des recommandations des MDPH ou MDA au regard de l'accompagnement des élèves en situation de handicap lorsque, faute de moyens financiers suffisants, le curseur du financement des AVS est bloqué à 85 % des besoins, est-il un élément de fierté pour le Ministère de l'agriculture ?

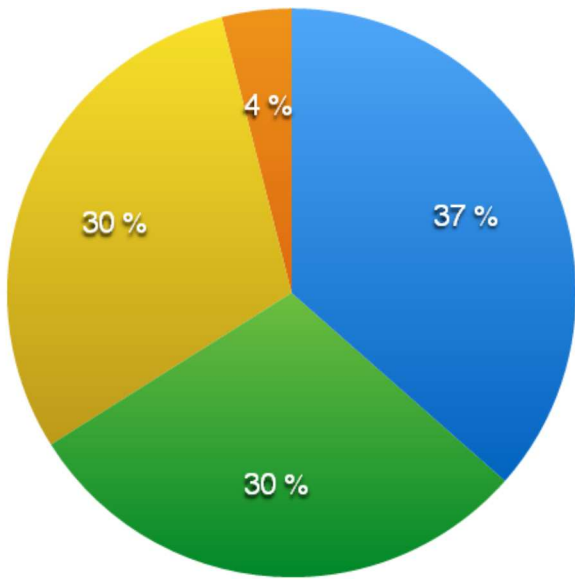
Sur le terrain, dans les établissements, il y a bien longtemps que les discours s'évanouissent devant l'ampleur des difficultés de tous ordres, que vivent tous les membres de la communauté éducative !

Porteur de revendications et de propositions réalistes pour l'EAP, le SNETAP-FSU s'emploie, sans relâche, à les mettre en avant pour que l'Education et la jeunesse soient les véritables bénéficiaires d'une politique qui, aujourd'hui encore, manque d'audace et d'ambition !



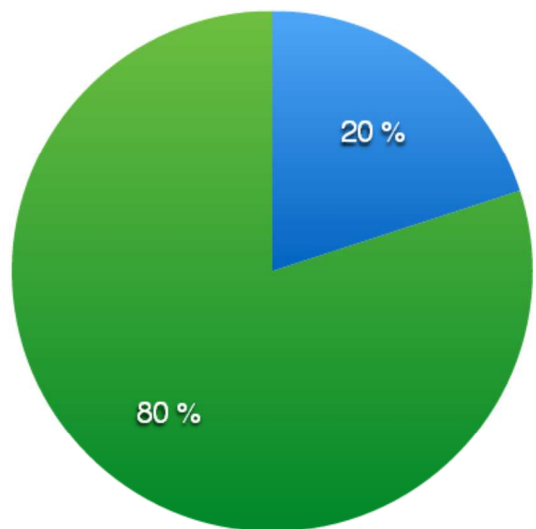
Un enseignement public durablement minoritaire

● Public ● cneap ● UNMFREO ● UNREP et autres



**Répartition nationale
Public / Privé**

● Public ● Privé ● ●

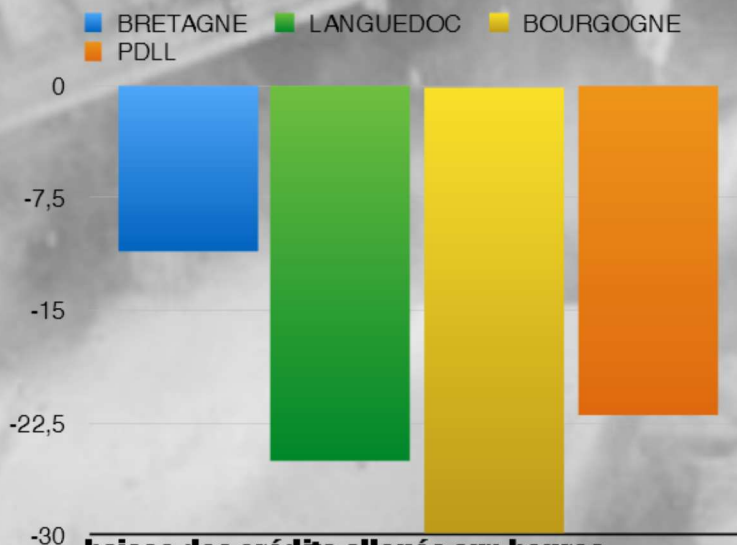


**Répartition Pays de la Loire
Public / Privé**
80% privé : où est le choix des familles?

Bac Pro : des résultats en baisse



Différence des résultats entre la dernière promotion en 4 ans et les sessions en 3 ans en pourcentage (toutes sections confondues)



baisse des crédits alloués aux heures d'individualisation bac pro (en pourcentage , rentrée scolaire 2014)

Alors que l'individualisation continue de constituer LA SEULE REPONSE aux difficultés des élèves et le must de l'innovation pédagogique.... Ses crédits dédiés sont en baisse

Quand la DGER va-t-elle cesser la casse ?

Enseigner à Produire autrement

On commence sérieusement quand ?

Derrière les déclarations de principes, quelle stratégie d'ensemble pour transformer en profondeur les référentiels, les façons de produire présentées dans les EPL? Quelle place accordée au CFPPA pour la formation des professionnels? Où sont les moyens financiers pour soutenir la réorientation des exploitations des lycées ?



Toujours des personnels non remplacés ! Et une surcharge de travail pour ceux qui restent en poste



Centre :

! - baisse quotité temps de travail de TFR : de 70 à 50 % alors que les besoins sont de 100 % pour un TFR labo à chateauroux et de 100 à 50 pour un TFR Vie soc à Chartres !
! - non remplacement de postes d'administratifs sur l'EPL 41 (Vendôme / Blois / Montoire)

Rhône-Alpes

A Romans, non remplacement d'un poste d'administratif (non pourvu au mouvement) et volonté de le supprimer purement et simplement

Midi Pyrénées :

non remplacements à Auzerville d'un poste secrétaire vie scolaire et un congé parental labo.!

Languedoc Roussillon

non remplacement de l'ensemble des ATLS en arrêt de travail

Champagne- Ardenne

à Rethel : un poste d'AE à 50% est utilisé au remplacement de l'emploi d'un TFR documentaliste à 100% suite au départ de l'agent

Aquitaine - Auvergne :

Un poste d'ESC manquant à Mugron comme à Aurillac



Témoignage d'un Directeur d'Exploitation de Basse Normandie : « Les élève avaient des enseignants devant eux mais la technicienne, en congé maternité n'était pas remplacé C'est moi DAT qui pendant 3 semaines ai en plus de mon boulot , remplacé la technicienne. C'est un scandale et personne n'a bougé »

Enseignement Supérieur

Déprécarisation dans l'enseignement supérieur agricole : toujours en première lente !

La déprécarisation dans l'enseignement supérieur est toujours à dose homéopathique. D'après les chiffres donnés par la tutelle, il y aurait 646 déprécarisables pour environ 1 800 précaires. Soit déjà que 36% des précaires de nos établissements qui pourraient être déprécarisés. Le résultats de deux années du plan de déprécarisation est bien moindre puisqu'il n'y en a eu que 64 (12 agent de catégorie A, 24 de catégorie B et 28 de catégorie C) soit 4 % !

Les difficultés budgétaires des établissements en mettant fin à un certains nombres de contrats a été plus efficace pour diminuer artificiellement le nombre de précaires dans nos établissements mais pas pour les personnels qui se retrouvent sans emplois.

Il faudrait combien d'année pour déprécariser l'ensemble des personnels, c'est difficile à imaginer mais à ce rythme cela prendrait un demi siècle. C'est une honte ! Quand est-ce que le ministère passera à la vitesse supérieure ?



Budget en baisse

Le budget de fonctionnement de l'Enseignement Supérieur Agricole baisse de 3% (programme 142). Or, quand on connaît les difficultés financières rencontrées par nombre d'établissements, ce type de décision est proprement inacceptable, irresponsable et c'est bien la qualité même de l'enseignement supérieur qui se retrouve ici menacée.

Frais de scolarité en hausse

Les frais de scolarité ont augmenté de plus de 6 % alors qu'au ministère de l'enseignement supérieur ils ont augmenté de moins de 2,5%. Les subventions de fonctionnement des écoles publiques étant en baisse, ce sont les familles qui sont mises à contribution. Inacceptable !



CFA-CFPPA : des situations scandaleuses

Recul historique au CFPPA de Chartres et menace avancée pour le CFAAD 28 !

Objectif affiché début 2014 par la nouvelle directrice de l'EPL de Chartres : passer aux 1607 h et accessoirement remettre à plat l'ensemble des conditions de travail.

Devant la mobilisation des agents du CFA et les interventions réitérées du SNETAP local et régional, la directrice a fini par reculer (pour l'heure) sur les 1607 h et redonner du temps aux négociations qui en fait n'avaient jamais réellement commencé au niveau du CFA.

En revanche, elle a choisi le passage en force au niveau du CFPPA (de 724 h à 764 h de FFE) sous couvert d'une revalorisation salariale en trompel'oeil... Le CA (hors représentant des personnels) a entériné sans ciller, conseillers régionaux de gauche y compris.

Ce mode de gouvernance et ce mépris affiché du Protocole de 1998, ne sauraient perdurer et moins encore s'étendre à d'autres EPL, avec l'accord tacite de quelques DRAAF-SRFD zélés...

CFAA/CFPPA EPLEFPA de Saint Paul : une annonce hallucinante

Le directeur a annoncé que les formateurs en congé de maladie devaient récupérer les heures non effectuées devant les apprentis et les stagiaires en raison du financement région des heures réalisées et par conséquent du non financement des heures non réalisées...

Or, le protocole de 98 (note de service et circulaire), seul texte réglementaire de référence et qui d'après le cabinet du ministre le demeurera (déclaration de rentrée), prévoit les conditions de décompte des absences légales qui sont maladie, maternité, formation .Il est dit clairement que "les absences légales sont déductibles des obligations de service". Un exemple de calcul est même donné. Le décret de 93 qui encadre la gestion des contractuels de GRETA dit d'ailleurs exactement la même chose.



Stop à la déréglementation et à l'exploitation de la précarité dans les CFA-CFPPA !

Oui à un vrai plan de déprécarisation sur site, ce qui a été possible avec les plans Perben et Sapin ne relève pas du rêve ou de l'utopie, il s'agit d'un choix politique et le SNETAP-FSU persiste dans cette revendication légitime !

ANNEXES

Ca bouge dans les régions !!

Semaine en faveur de l'action agricole

Le Conseil Syndical National, réuni les 16 et 17 septembre, est arrivé à la conclusion que le bilan de cette rentrée 2014 demeure insatisfaisant, pour ne pas dire préoccupant. (...)

Alsace : Déclaration au CREA du 16 octobre.

22 octobre Lors du mois de juin dernier L'EPLEFPA du Bas-Rhin a été l'objet d'attaques d'une violence sans précédent au sujet de son action quant à la préservation du grand hamster. Ces attaques ont heurté de plein fouet les personnels de l'établissement qui s'impliquent tant dans la préservation que dans le comptage (...)

Auvergne : Lettre à la DRAF de la section SNETAP de l'EPLEA d'Aurillac

17 octobre AURILLAC, le 18 Septembre 2014 BILAN DE RENTREE 2014 1- Education et surveillance
Contrairement aux affirmations de l'Administration, la dotation en Assistants d'éducation diminue cette année. Pour un total de 6 ETP affiché (...)

Auvergne : lettre dénonçant les dysfonctionnements dans l'EAP

17 octobre Section régionale Auvergne LEGTA de Marmilhat 63 370 Lempdes Marmilhat le 15 octobre 2014 à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, Rue de Varennes 75 000 Paris Madame la Directrice Régionale de l'Agriculture DRAAF Marmilhat 63 370 Lempdes Monsieur le Ministre, Madame la Directrice Régionale, Dans la cadre de l'appel du (...)

Bourgogne : Déclaration au CTREA

19 octobre Déclaration liminaire des représentants des personnels SNETAP-FSU, au CTREA Bourgogne d'octobre 2014. Heures d'individualisation : Nous avons toujours dénoncé le fait que les heures d'individualisation ne soient pas intégrées aux fiches de service des personnels. Cependant nous dénonçons le fait que d'année en année, (...)

Région Centre : Action en faveur d'un TFR LABO

17 octobre le 17 octobre, la section locale du SNETAP-FSU de Châteauroux et les enseignants scientifiques et techniques du LEGTA co-signent un courrier au Secrétariat Général du MAAF et à la DGER pour demander le rétablissement d'une partie d'un poste de TRF labo. A Monsieur Jacques Clément Chef du Service des Ressources Humaines du Ministère (...)

Région Centre : Action en faveur des PERSONNELS ADMINISTRATIFS

14 octobre Situation critique des services administratifs du LEGTA de Fondettes : les personnels obtiennent le soutien des parents d'élèves ! Dans le cadre de l'appel du SNETAP-FSU à une semaine d'action en faveur de l'Enseignement Agricole Public, les personnels de l'établissement agricole public de Tours-Fondettes ont (...)

Champagne-ardenne : déclaration au CTREA du 14 octobre

22 octobre Discours liminaire pour le CTREA du 14 octobre 2014. Dans le cadre de la semaine d'action SNETAP-FSU, nous souhaitons intervenir en préambule à ce CTREA. Notre première inquiétude concerne les moyens mis en œuvre pour permettre la mise en place de l'aide personnalisée. En effet, actuellement et telle qu'elle nous est (...)

Ile-de-France : le SNETAP dénonce les conditions de rentrée en ouverture du CHSCTREA

16 octobre A l'occasion du CHSCTREA, la délégation régionale du SNETAP-FSU d'IDF a tenu à s'inscrire en faux face à la DRIAAF quant à une rentrée qui se serait bien passée, jugeant celle-ci comme insatisfaisante, pour ne pas dire préoccupante. Au rang des sujets de mécontentement, on retiendra en particulier : le financement des AE, la (...)

Limousin : courrier aux associations de parents d'élèves

3 novembre FCPE - Présidents des CDPE du Limousin Bonjour, Je représente en Limousin le SNETAP-FSU, Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public, principale organisation syndicale de l'enseignement technique dépendant du Ministère de l'Agriculture. Je me permets de prendre contact avec vous pour que vous puissiez (...)

Lorraine : actions pour l'Enseignement Agricole

17 octobre Pour la Lorraine, la semaine de mobilisation initiée par le SNETAP s'est déclinée par : une déclaration commune FSU au CAEN du 03/10 avec encart EAP sur les postes dégagés un RDV avec le SRFD le 14/10/14 sur les conditions de rentrée un RDV avec la direction de Pixérécourt le 15/10/14 pour les difficultés de respect du droit syndical (...)

Midipyrenées : Bulletin régional « plein les bottes ! n°7 »

-Le bilan catastrophique de la rentrée dans l'EAP en midi pyrénées.

-préavis de grève à Rodez

-Préavis de grève à Saint Gaudens

-Tract du blocage de l'EPL d'Auzeville

-pétition des personnels d'Auzeville sur les conditions de rentrée.

Haute-Normandie : action pour l'EAP

15 octobre Lundi 13 octobre 2014, dans le cadre de la semaine d'action en faveur de l'EAP, le Bureau Régional du SNETAP-FSU Haute-Normandie adresse un courrier à la DGER, via la DRAAF, afin de dénoncer un certain nombre de dysfonctionnements en cette rentrée et qui sont à ce jour non réglés..
Objet : Semaine d'action en faveur de (...)

Pays de la Loire : Tracts de rentrée

14 octobre Tract de rentrée pour les enseignants Tract de rentrée à destination des parents d'élèves

Poitou-Charente : Courrier à la DRAAF

18 octobre Surgères, le 16 octobre 2014 Monsieur le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Poitou- Charentes. Dans le cadre de l'appel du Snetap-FSU à une semaine d'action en faveur de l'Enseignement Agricole Public, nous rappelons notre refus des politiques (...)

Rhône-Alpes : Déclaration liminaire au CREA du 16 octobre

17 octobre Quand le président de la république a affirmé que l'éducation était sa priorité, nous y avons cru ! Quand le Ministre de l'agriculture a affirmé que l'Enseignement Agricole Public avait toute sa place dans l'enseignement agricole, nous avons bien voulu le croire ! Quand la Directrice Générale de l'Enseignement et (...)

Et ailleurs...



Semaine d'action en faveur de l'enseignement agricole.

| Thèmes | Outils militants |

Date de mise en ligne : dimanche 26 octobre 2014

[Signez la pétition pour le respect du droit des agents !](#)

Le Conseil Syndical National, réuni les 16 et 17 septembre, est arrivé à la conclusion que le bilan de cette rentrée 2014 demeure insatisfaisant, pour ne pas dire préoccupant.

Non Monsieur le Ministre, la rentrée 2014 dans l'[EAP](#) ne se déroule pas au mieux !

En effet, les capacités de financement de notre outil public de formation sont insuffisantes et un certain nombre de faits le démontre, sans prétendre ici à l'exhaustivité :

- après le bac pro en 3 ans, la [DGER](#) invente le STAV en 4 ans, ou "les méfaits des plafonnements d'effectifs"

Dans la note préparatoire à la rentrée 2013, promis, on allait mettre fin à cette pratique indigne des plafonds d'effectifs arbitrairement imposés... Dans celle de 2014, on se contentait de demander aux [DRAAF-SRFD](#) de les assouplir partout où cela serait possible... et **les indications 2015 tournent même le dos à la notion d'ouvertures de nouvelles filières de nos établissements publics.**

Conséquence : à nouveau des centaines de jeunes refusés à l'inscription dans nos lycées publics, avec des solutions imposées aux familles toutes plus scandaleuses les unes que les autres.

On citera à Marmilhat, l'inscription de deux candidates à l'entrée en STAV (voeu 1) en seconde GT, comme « une année d'attente », faute de mieux (une dizaine de leurs camarades ayant été re-ventilée à l'[EN](#) ou dans le Privé) !

- les heures d'individualisation de la réforme du lycée : variable d'ajustement !

On savait déjà (chiffres de la DGER à l'appui) que l'enveloppe d'[HSE](#) n'avait pas suivi la montée en charge du dispositif (au cycle terminal en particulier). On mesurait également, dans la voie professionnelle en particulier, les limites des dispositifs actuels : taux d'échec extrêmement conséquent et persistant au bac pro 3 ans, cela face à une DGER qui juge qu'il demeure urgent de ne surtout rien changer...

Or, l'année où elle prend l'initiative d'étendre le dispositif HSE aux élèves issus du bac pro 3 ans accédant au [BTS](#), on apprend dans le même temps que les enveloppes horaires disponibles sont revues à la baisse de 10 % en à 22 % en PDL et jusqu'à 25 % en Languedoc-Roussillon !

- « l'effondrement des crédits de remplacement » (sic)

« **Concernant les personnels [ATLS](#), nous ne sommes en capacité de remplacer que les congés maternité et les**

secrétaires généraux d'[EPL](#) », dicit le Directeur Général adjoint.

Cette faillite trouve sa traduction dès ces premiers jours de rentrée dans la **difficulté de fonctionnement avérée de nombreux laboratoires de physique-Chimie, bio... portant préjudice au bon déroulement des TP pour les élèves...** Et les difficultés vont une nouvelle fois aller s'amplifiant dans des services administratifs souvent exsangues.

- *une dégradation continue de nos services vie scolaire*

Après plus de 10 ans avec une programmation budgétaire, concernant le financement des [AE](#), très largement inférieure à celle de l'Education Nationale, force est de constater que nombre de nos services vie scolaire sont en cours de dégradation, ou en passe de l'être, avec des tentatives de certains DRAAF-SRFD de répartir la misère en dépouillant les gros établissements au profit des plus petits...

- *1607h... la « fin de la récréation » a bien du mal à être sonnée par la DGER*

Force est de constater qu'aucun changement n'est intervenu depuis l'alternance politique, quant à la volonté manifeste de l'Administration de laisser le protocole 1998 tomber de lui-même, et avec lui les 648h de référence pour des formateurs à qui l'on dénie de fait leur identité d'enseignants, sous les coups de boutoir d'un certain nombre de directions et/ou de DRAAF-SRFD zélées...

En conséquence le [CSN](#) décide d'appeler les Personnels de l'EAP sur l'ensemble du territoire à s'inscrire résolument dans la dénonciation de ces situations inacceptables et qui ne sauraient perdurer, à travers deux actions concomitantes :

- rétablir la vérité à travers l'élaboration d'ici la mi-octobre d'un contre-dossier de rentrée.

- dénoncer publiquement les nombreux dysfonctionnements à travers une semaine d'action organisée du 13 au 17 Octobre.

Cette action pouvant aller jusqu'au blocage solidaire des services qui dysfonctionnent faute de moyens suffisants et/ou sont menacés d'une dégradation durable du service rendu.

Le [SNETAP-FSU](#) s'engage à soutenir et à relayer directement auprès du Cabinet du Ministre l'ensemble des mouvements qui émailleront cette semaine d'action, sur fond d'austérité budgétaire.

Les **Assises Nationales des [CFA-CFPPA](#)** organisées par le SNETAP-FSU les 15 et 16 octobre constitueront un temps fort à part entière de cette semaine d'action.

Par ailleurs, le SNETAP-FSU appelle également ses militants à s'investir dès l'automne pleinement dans le débat de fond engagé à l'initiative de l'Éducation Nationale sur l'évaluation et ses modalités, réflexion à laquelle le SNETAP-FSU a obtenu que l'EA soit pleinement associé par ses contributions et sa réflexion propre.

Enfin, le SNETAP-FSU s'engage d'ores et déjà à participer activement à la construction dans les territoires d'une grande journée de mobilisation en faveur des services publics, prévue pour mai-juin 2015 à Guéret, initiative impulsée par Convergences pour les services publics, dont la FSU est un des membres actifs.

Paris, le 17 septembre 2014
Adopté à l'unanimité

Alsace : Déclaration au CREA du 16 octobre.

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : mercredi 22 octobre 2014

Lors du mois de juin dernier L'[EPLEFPA](#) du Bas-Rhin a été l'objet d'attaques d'une violence sans précédent au sujet de son action quant à la préservation du grand hamster.

Ces attaques ont heurté de plein fouet les personnels de l'établissement qui s'impliquent tant dans la préservation que dans le comptage du grand hamster sur les parcelles de l'exploitation agricole de l'établissement.

Chaque année scolaire ce sont des dizaines d'élèves encadrés par bon nombre d'enseignants qui consacrent plusieurs heures au comptage des terriers sur les parcelles de l'exploitation agricole.

Les représentants des personnels tiennent à dénoncer avec la plus grande fermeté les attaques dont ils ont été victimes et regrettent au plus haut point qu'aucune communication publique allant dans ce sens n'ait été réalisée, laissant aux équipes le sentiment d'avoir été impunément bafouées.

L'exploitation agricole de l'[EPLEFPA](#) du Bas-Rhin occupe une place unique en France quant à la préservation du grand hamster et se trouve en conséquence en première ligne face à des enjeux européens de première importance. Alors que cette question connaît une importance accrue aujourd'hui, alors que l'activité régulière de l'exploitation agricole s'est considérablement développée au cours des vingt dernières années à personnel constant, nous demandons à ce que l'administration reconnaisse le caractère exceptionnel de la préservation du grand hamster et assume les objectifs qui sont fixés à l'exploitation agricole en lui donnant les moyens d'assurer ces charges en créant un poste de directeur-adjoint.

Pour le SNETAP-[FSU](#) Alsace

Laurent BAZIRE
Secrétaire Régional

Auvergne : lettre dénonçant les dysfonctionnements dans l'EAP

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2014

Section régionale Auvergne [LEGTA](#) de Marmilhat 63 370 Lempdes Marmilhat le 15 octobre 2014

à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, Rue de Varennes 75 000 Paris

Madame la Directrice Régionale de l'Agriculture [DRAAF](#) Marmilhat 63 370 Lempdes

Monsieur le Ministre, Madame la Directrice Régionale,

Dans la cadre de l'appel du SNETAP-[FSU](#) à une semaine d'action en faveur de l'enseignement agricole public, nous vous interpellons sur les dysfonctionnements importants de l'[EAP](#) dans la région Auvergne suite aux désengagements de l'Etat, dans le cadre de la politique d'austérité.

Monsieur le Ministre, Madame la Directrice Régionale, l'enseignement agricole public ne fonctionne pas bien, c'est pour cela que nous vous avons interpellé lors du [CTREA](#) de Juin 2014.

Rien n'a été réglé, parce que vous refusez le dialogue et que vous refusez d'entendre les personnels et les parents d'élèves.

Vous refusez la démocratie en imposant la dictature « de l'enveloppe restreinte » alors que le 1er Ministre a rappelé la semaine dernière que la France n'était pas un pays pauvre, puisque l'économie de la France se place au 5ème rang mondial.

Par cette lettre nous souhaitons vous faire part de nos doléances en nous appuyant sur les documents joints.

Voici la liste non exhaustive des principaux dysfonctionnements dans l'enseignement agricole public suite aux politiques d'austérité successives :

1 : Refus d'élèves

A la rentrée 2014, l'Enseignement Agricole Public a refusé beaucoup d'élèves sur plusieurs formations :

- en seconde professionnelle (par exemple pour l'option Production végétale à Marmilhat : 70 candidatures pour 16 places)

- en [BTS](#),
- en Bac Technologique.
Le [LEGTA](#) de Marmilhat a instauré le bac techno en 4 ans suite à des refus d'élève ; refusé un fils d'agriculteur de la Limagne...

2 : Stabilité de la Dotation globale horaire alors que l'effectif d'élèves a augmenté dans tous les établissements.

3 : Manque crucial de personnels, ce qui remet en cause la sécurité, l'accueil et les soins apportés aux élèves.

A la vie scolaire :

- des postes d'Assistants d'Education ont été supprimés (-0.2 à Brioude, -0.3 à Marmilhat, -0.25 à Aurillac...), dans beaucoup d'établissements, il n'y a pas de surveillants dans la journée.

Les Conseillers Principaux d'Education sont en grande difficulté, car ils doivent faire face à des élèves qui sont souvent, et de plus en plus, en difficulté sociale, ils sont énormément de problèmes psycho-sociaux.

Le manque de surveillants, se double souvent de l'absence d'infirmière.

4 : Dégradation des conditions de travail avec l'augmentation du stress et de la souffrance au travail, la suppression de postes de fonctionnaires a entraîné :

- la multiplication des emplois précaires à temps incomplet,
- les contrats ne sont pas faits à la hauteur du besoin (embauche d'infirmière à 70 % par exemple) ni au prorata du temps de travail (nombreux agents contractuels enseignants) ;
- le remplacement des enseignants par des heures de vacations et non par des contrats.
- la multiplication du travail sur plusieurs établissements ;
- l'augmentation de la charge de travail pour tous les personnels administratifs (aucun crédit pour les remplacements).

Il y a une augmentation des congés maladie chez ces personnels et ces congés maladies ne sont pas remplacés, ce qui augmente la pression sur les autres ;

L'augmentation de la charge de travail des personnels enseignants suite aux réformes successives des diplômes qui ont supprimé beaucoup d'heures et ont dénaturé le travail

:

- plus de classes par enseignant,
- multiplication des heures de pluriactivités qui entraînent le saupoudrage d'heures ;
- augmentation du nombre d'élèves par classes en mélangeant les options de formation, (32 voire 34 élèves en classe de bac professionnelle dans les matières générales ; non dédoublement dans les matières techniques)

L'enseignant a le sentiment de ne pas pouvoir faire son travail d'enseignant, un malaise et un mal être s'installent ;

- **la forte dégradation des conditions de travail dans les CFA, CFPPA** où la déréglementation est généralisée, le protocole d'accord étant peu respecté ou oublié.

De ce fait la pression sur les personnels est forte.

La précarité, qui est la conséquence directe de la régionalisation, devient la norme.

La plupart des directeurs de ces centres sont précaires avec une charge de travail de plus en plus complexe. Les congés maladie se multiplient.

Ce manque de personnels, la généralisation progressive de la précarité et de la flexibilité créent de plus en plus du « harcèlement au travail » par une pression de plus en plus importante à tous les niveaux de la hiérarchie administrative.

La santé d'un grand nombre d'agents est menacée.

Par conséquent, nous demandons :

- l'arrêt des politiques européennes d'austérité et de régionalisation.
- l'arrêt des négociations concernant le Grand Marché Transatlantique qui va entraîner encore plus d'austérité, qui va permettre la suppression du Service Public et la déréglementation et qui va dégrader encore plus les conditions de travail et les conditions d'accès à l'Instruction.
- l'arrêt du financement public à l'enseignement agricole privé dans le respect de la laïcité de l'Etat.
- l'augmentation de la Dotation Globale horaire et l'ouverture de classes dans l'Enseignement Agricole Public pour pouvoir accueillir tous les élèves qui le souhaitent.
- la création des postes de fonctionnaire d'Etat dans tous les secteurs

(enseignants, administratifs, infirmières, personnels d'entretien et de service, aux CFA et CFPPA) et de postes de surveillants à hauteur des besoins afin de mettre fin au stress et à la souffrance au travail.

- la non transposition à l'EAP du nouveau décret du 20 d'août 2014 de l'Education Nationale sur le statut des enseignants.

Notre dernier congrès à Arras en a dénoncé les conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels enseignants.

- **le retour à des diplômes nationaux**, avec des programmes nationaux.

Nous vous demandons de bien vouloir rétablir un Véritable Service Public National d'Enseignement Agricole dans le cadre des principes fondamentaux de Laïcité et d'Egalité afin que tous les personnels et les élèves retrouvent des bonnes conditions de travail et d'études

Veillez, Monsieur le Ministre, Madame la Directrice régionale recevoir nos plus sincères salutations.

La secrétaire régionale
Maryse Chabrilat

Auvergne : Lettre à la DRAF de la section SNETAP de l'EPLEA d'Aurillac

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2014

DRAF / [SRFD](#)
Domaine de MARMILHAT
BP 45
63370 LEMPDES

s/c de M le Directeur de l'EPLEA d'AURILLAC

AURILLAC, le 18 Septembre 2014
BILAN DE RENTREE 2014

1- Education et surveillance

Contrairement aux affirmations de l'Administration, la dotation en Assistants d'éducation diminue cette année. Pour un total de 6 [ETP](#) affiché l'an passé (5,95 dans la réalité), nous sommes cette année à 5,70 ETP.

La situation était déjà tendue l'an passée. Elle le sera encore plus cette année, et impose le recours au budget d'établissement pour pallier le désengagement de l'Administration.

Le rôle de ces personnels est fondamental et ne peut en aucun cas être réduit à de la simple surveillance.

Nous demandons a minima le maintien de la dotation 2013/2014 (6 ETP) et au-delà, la prise en compte des besoins réels, nécessaire pour que les [AE](#) assurent pleinement leurs missions.

2- Enseignement

- Seuils de recrutement

Cette année, l'établissement a été pénalisé par le maintien des seuils de recrutement.

Dans les classes de [BTS](#) ACSE et BTS STA, des étudiants supplémentaires auraient pu être recrutés. (pour ce dernier, une analyse objective montre que 3 ou 4 jeunes supplémentaires auraient pu intégrer la formation)

Socialement, il n'est pas admissible d'empêcher des jeunes d'intégrer un parcours de formation professionnalisant vers des secteurs qui recrutent. Ces seuils doivent être supprimés.

- Heures dédoublées non liées aux effectifs en classes de 1ère S et Terminale S

Argument de recrutement, élément de qualité du travail avec les élèves et taux de réussite très satisfaisants, le travail en effectifs réduits est indispensable.

Nous rappelons que ces heures doivent être intégralement attribuées à l'Etablissement, et ce indépendamment des effectifs.

- Enseignement de l'[ESC](#)

Cet enseignement est stratégique dans l'enseignement agricole en terme d'animation et d'ouverture culturelle notamment à destination des élèves internes qui représentent une forte proportion des élèves de l'établissement (heures d'animation)

Nous demandons le rétablissement du deuxième poste de titulaire à temps plein. A minima, le contrat de travail doit être établi à hauteur de 70%

- Enseignement du Génie Alimentaire

Nous estimons qu'il est nécessaire de conforter et de stabiliser la dotation pour la filière agroalimentaire, fondamentale pour l'[EPL](#).
A ce jour, l'analyse des temps de travail et des heures supplémentaires montre la nécessité de 2 postes supplémentaires.

Nous demandons le rétablissement du deuxième poste de titulaire à temps plein. A minima, le contrat de travail doit être établi à hauteur de 70%

3 - [ATLS](#)

- Dotation pour les Laboratoires

Compte tenu du nombre de laboratoires (Biologie, Physique, Microbiologie, Biochimie, Génie Alimentaire) et de la spécificité de l'Etablissement (filiales STL, STA), la dotation est insuffisante.

**” Nous demandons que le contrat de Mme VAL soit augmenté de 50% à 70%
” Nous demandons la création d'un poste de technicien de Hall pour le GA**

De plus compte-tenu du nombre de laboratoires présents sur le site, l'attribution de 2h de décharge pour les enseignants est insuffisante. Nous demandons l'attribution d'une heure de décharge supplémentaire.

D BALME - SNETAP-[FSU](#)

Copie : Madame la Provisseure Ajointe
SNETAP-FSU
SNETAP-FSU Auvergne

Bourgogne : Déclaration au CTREA

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : dimanche 19 octobre 2014

Déclaration liminaire des représentants des personnels SNETAP-FSU, au CTREA Bourgogne d' octobre 2014.

Heures d'individualisation :

Nous avons toujours dénoncé le fait que les heures d'individualisation ne soient pas intégrées aux fiches de service des personnels. Cependant nous dénonçons le fait que d'année en année, leur nombre soit réduit à peau de chagrin. Ce qui faisait le coeur de la réforme du lycée, est vidé de sa substance. Les élèves sont les grands perdants.

Elèves de la voie professionnelle :

Depuis la réforme de la voie professionnelle, les élèves ont « perdu » une année de formation. Or que propose l'administration aux élèves en difficulté qui auraient besoin de quatre années pour obtenir leur diplôme dans de bonnes conditions ? Plus ou presque plus d'heures d'individualisation, aucune ouverture de classe spécifique, qui pourrait permettre à certains élèves de faire le parcours en quatre ans, aucune proposition d'ouverture de CAPA. Là encore, les élèves sont les grands perdants, mais également les personnels, qui sont confrontés à des élèves en difficulté, démotivés.

Remplacement des personnels :

Nous constatons que dans une matière certains élèves n'ont pas eu d'enseignant depuis le début de l'année. D'autres agents administratifs ne sont pas remplacés. Nous demandons que le remplacement des agents en congé maladie, maternité ou autre soit garanti, pour la réussite des élèves et le bon fonctionnement des services.

DGH et classes gelées :

Nous dénonçons le fait que la classe de 4eme de l'Enseignement Agricole soit toujours gelée à Auxerre, de même que celle de Chatillon sur Seine. Nous réaffirmons notre mandat, qui est que chaque département dispose au moins d'une classe de 4eme et d'une classe de 3eme, dans l'Enseignement Agricole Public.

Moyens en DGH pour la rentrée 2015 :

L'ouverture du BTS de Chatillon a été validée, les heures ont été données pour la première année ; il est impensable que la deuxième année ne soit pas couverte par une augmentation adéquate de la DGH régionale.

Organisation des élections professionnelles de décembre 2014 :

Nous demandons à l'administration de veiller à un déroulement exemplaire des élections, en particulier en matière d'exactitude des listes électorales, d'information des agents sur les modalités de vote (possibilité de vote par

correspondance), de fourniture du matériel de vote, de déroulement et de dépouillement du scrutin.

Région Centre : Action en faveur d'un TFR LABO

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2014

le 17 octobre, la section locale du SNETAP-FSU de Châteauroux et les enseignants scientifiques et techniques du [LEGTA](#) co-signent un courrier au Secrétariat Général du [MAAF](#) et à la [DGER](#) pour demander le rétablissement d'une partie d'un poste de TRF labo.

A Monsieur Jacques Clément
Chef du Service des Ressources Humaines du
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Madame Mireille RIOU CANALS
Directrice Générale de l'Enseignement
et de la Recherche

Châteauroux, le 16 octobre 2014

Monsieur le Chef du SRH, Madame la Directrice Générale,

Par ce présent courrier, la section locale SNETAP-fsu de Châteauroux ainsi que tous les enseignants et formateurs de matières scientifiques et techniques tenons à dénoncer la situation inacceptable que nous rencontrons depuis quelques années sur l'[EPL](#) de Châteauroux concernant les postes de technicien de laboratoire et adjoint technique de laboratoire.

Pour la gestion des laboratoires, le [LEGTA](#) Naturapolis de Châteauroux est doté de 2 postes à 100 % : un poste de technicien de laboratoire et un poste adjoint technique de laboratoire. Les agents occupant ces postes doivent assurer la gestion des laboratoires de Biologie et de Physique-Chimie et répondre aux besoins des enseignants et formateurs du LEGTA mais également du [CFA](#) et [CFPPA](#) de notre EPL.

De 2011 à juin 2014, ces 2 postes étant non pourvus par des titulaires, des agents contractuels ont été recrutés avec des contrats uniquement à 70 % , ce qui a eu pour conséquence d'obliger les enseignants et formateurs de matières scientifiques et techniques, à faire des choix pédagogiques en réduisant le nombre d'heures de Travaux Pratiques en laboratoire par classe et filière, et donc de ne pas respecter les référentiels.

En septembre 2014, suite à l'obtention du concours par notre collègue, le poste d'adjoint technique de laboratoire est enfin pourvu à 100 %. Cependant, nous avons eu la désagréable surprise de découvrir, un mois après la rentrée scolaire, que notre laborantine contractuelle n'avait alors signé qu'un contrat de travail qu' à 50 % ! Situation que nous dénonçons et que nous ne pouvons plus accepter !

Il nous est encore impossible de revenir à des pratiques pédagogiques convenables alors que les travaux pratiques

sont le coeur de l'enseignement scientifique et technique dans nos formations dans l'enseignement agricole et étaient pour notre établissement, un de nos points forts dans l'apprentissage de nos élèves et pour le recrutement.

De plus, devant une telle situation, nous sommes en droit de nous interroger sur le devenir de ce poste. Compte-tenu des restrictions budgétaires, ne risque-t-on pas de voir apparaître au moment des mobilités 2015, notre poste de Technicien de laboratoire vacant non plus à 100 % mais seulement à 50 % alors que les besoins sont bien réels ?

Nous vous demandons donc que le contrat de travail de notre ACR [TFR](#) laboratoire soit revu et modifié pour que la quotité de temps de travail passe de 50 % à 70 % et ceci le plus rapidement possible pour que nous puissions enfin revenir à un fonctionnement normal dans nos enseignements.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Chef du Service des Ressources Humaines, en notre intérêt sincère et dévoué pour le service public d'enseignement agricole.

Les enseignants et formateurs de sciences et techniques
Sophie Drieux,
Secrétaire de la section locale SNETAP-fsu

Copies :

- Philippe CUCCURU, [DGER](#) - Sous-Directeur des établissements, des dotations et des compétences
- Michel GOMEZ, SRH - Sous-directeur mobilité, emplois, carrières
- Élisabeth GAUDION, Bureau de gestion des personnels de catégorie B et C
- Jean-Roch Gaillet, [DRAAF](#) Centre
- Daniel Pezzin, CSRFD Centre
- Laurent Herbreteau, Directeur de l'[EPLFFPA](#) de Châteauroux
- l'association des parents d'élèves,
- les représentants des parents d'élèves en CI et CA
- Secrétariat Régional du SNETAP-fsu Centre
- Secrétariat Général du SNETAP-fsu



SITUATION ADMINISTRATIVE CRITIQUE AU LYCEE AGRICOLE de FONDETTES

Les personnels alertent les parents d'élèves sur cette situation difficile :

- un service à flux très tendu depuis plusieurs années
- une surcharge de travail générée par les absences de collègues jamais remplacées
- une accumulation d'heures supplémentaires non récupérables compte-tenu de la charge de travail

Vous êtes concernés par cette situation puisqu'elle aura des conséquences sur le suivi scolaire de votre enfant :
gestion des bourses, inscriptions aux examens, gestions des stages, orientation...

UN RECRUTEMENT EST INDISPENSABLE !

Votre soutien est précieux pour agir !

à Fondettes, le 13 octobre 2014
Les personnels du lycée Agricole de Tours-Fondettes.

	NOM	Prénom	Enfant en classe de ...	SIGNATURE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				

Champagne-ardenne : déclaration au CTREA du 14 octobre

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : mercredi 22 octobre 2014

Discours liminaire pour le [CTREA](#) du 14 octobre 2014.

Dans le cadre de la semaine d'action SNETAP-[FSU](#), nous souhaitons intervenir en préambule à ce CTREA.

Notre première inquiétude concerne les moyens mis en oeuvre pour permettre la mise en place de l'aide personnalisée.

En effet, actuellement et telle qu'elle nous est proposée, elle ne rend pas possible un encadrement réellement personnalisé en raison des seuils et des budgets alloués.

Toujours concernant les moyens, se pose le problème du remplacement de certains personnels partis en retraite ou pour cause de mutation, ce qui ne permet pas un fonctionnement optimisé des établissements.

De la même manière, et pour le bien-être des apprenants, comment envisager une scolarité sereine alors que tous les enseignants stagiaires ne sont pas remplacés.

Dans notre région, concernée par de nombreuses déprécarisations, que penser du nombre d'heures non effectuées et de ce fait, de la réussite de nos élèves aux examens ?

D'autre part, demeure un problème concernant les [AVS](#) :

Les AVSCO doivent effectuer un grand nombre d'heures (40) et prendre en charge plusieurs élèves chacun, ce qui semble incohérent avec un suivi efficace.

Dans un établissement, 50 heures par semaine sont non pourvues et ce, depuis la rentrée.

Concernant les examens, l'harmonisation n'est pas une réalité en BAC PRO : il existe des disparités dans les modalités d'évaluation orale du rattrapage qui méritent une concertation préalable des jurys.

La crédibilité des modalités des examens est menacée.

Concernant le recrutement des élèves, des problèmes majeurs se posent :

- Le recrutement en 2^{de} GT occasionne des difficultés et souffre de la concurrence avec l'Education Nationale. Nous nous interrogeons sur les solutions à envisager concernant les classes entrantes et à orientation.

- D'autre part, le passage du bac pro en 3 ans occasionne de la concurrence avec nos filières BAC TECHNO. La dernière réforme ayant impacté l'enseignement technique, elle occasionne, de ce fait, une perte d'attractivité pour nos élèves.
Ceux-ci se tournent donc vers un BAC PRO ou un enseignement général au détriment du BAC TECHNO.

Dans un contexte particulier et alarmant, nous ne comprenons pas une baisse annoncée des moyens de fonctionnement.

Au moment du vote du budget, nous nous inquiétons du devenir de l'enseignement agricole public.

Ile-de-France : le SNETAP dénonce les conditions de rentrée en ouverture du CHSCTREA

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : jeudi 16 octobre 2014

A l'occasion du CHSCTREA, la délégation régionale du SNETAP-FSU d'IDF a tenu à s'inscrire en faux face à la DRIAAF quant à une rentrée qui se serait bien passée, jugeant celle-ci comme insatisfaisante, pour ne pas dire préoccupante. Au rang des sujets de mécontentement, on retiendra en particulier : le financement des [AE](#), la fin programmée du CAS pension pour les [CFA-CFPPA](#), le non-paiement en septembre de la majorité des nouveaux recrutés [ACEN](#), ou encore l'absence de moyens en temps pour les personnels pour le fonctionnement correct des CHSCTREA... ainsi qu'un certain nombre de renoncements inacceptables sur le plan pédagogique.

Secrétariat régional Ile de France
Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

Dans le cadre de l'appel du SNETAP-FSU à une semaine d'action en faveur de l'Enseignement Agricole Public, nous rappelons notre refus des politiques d'austérité.

Cette rentrée 2014, à la qualité du service rendu à ses usagers comme aux conditions de travail de ses personnels demeure insatisfaisante, pour ne pas dire préoccupante.

- La question du financement des Assistants d'Education n'est toujours pas réglée.
- L'arrêt du financement du CAS pension des personnels sur poste gage n'est pas tolérable.
- Le non-paiement du salaire des nouveaux collègues dès le premier mois est injustifiable.
- Les moyens en temps de de charge pour le fonctionnement correct des [CHSCT](#) régionaux ne sont toujours pas octroyés.

En ce qui concerne les réformes pédagogiques,

- l'analyse de la réforme de la voie professionnelle n'est toujours pas entamée : en 2014 pour le bac pro sapat, à la Bretonne 100% des élèves issus de [BEPA](#) ont été admis avant l'épreuve de contrôle, contre 65% issus du bac pro 3 ans, dont 28% après l'épreuve de contrôle...
- la réforme en gestation du [CAPA](#) ne répond pas à la problématique de départ : insertion professionnelle et poursuite d'études. Le nouveau référentiel de l'enseignement général n'est qu'un copier-coller du précédent !

La volonté affichée du ministre de augmenter la part des épreuves [CCF](#) se fait au même prix des engagements pris sur une réflexion approfondie sur l'évaluation, réflexion en cours à l'Education nationale.

D'autre part, la disparition annoncée du CAPA soigneur d'équidés, sans mesure de remplacement, entraînera la disparition de 500 élèves et apprentis de l'enseignement agricole.

Enfin, les annonces budgétaires faites pour la rentrée 2015 ne sont pas satisfaisantes en terme de places aux concours et de capacité d'ouverture de filières.

Non, Madame la directrice régionale, la rentrée 2014 ne se déroule pas au mieux.

Pour le SNETAP-FSU Ile de France, le 15 octobre 2014

Claire Pinault
Secrétaire régionale
ü

Limousin : courrier aux associations de parents d'élèves

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : lundi 3 novembre 2014

[FCPE](#) - Présidents des CDPE du Limousin

Bonjour,

Je représente en Limousin le SNETAP-[FSU](#), Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public, principale organisation syndicale de l'enseignement technique dépendant du Ministère de l'Agriculture.

Je me permets de prendre contact avec vous pour que vous puissiez sensibiliser vos adhérents ayant des enfants dans les lycées agricoles publics aux véritables conditions dans lesquelles s'est déroulée la rentrée scolaire 2014.

Notre ministre, relayé par ses administrations régionales, tente d'imposer l'idée que ces conditions de rentrée étaient tout à fait satisfaisantes.

Notre organisation, grâce à ses sections locales implantées dans la quasi totalité des lycées, a pu se livrer à une contre- analyse nationale dont vous trouverez le bilan en pièce jointe.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre ces informations aux parents d'élèves de l'enseignement agricole public afin que nous puissions oeuvrer de concert dans les conseils d'administration des établissements et au Conseil Régional de l'Enseignement Agricole pour faire pression sur l'administration afin d'améliorer les conditions d'accueil, d'étude et de réussite de leurs enfants dont nous nous soucions tout autant qu'eux.

Merci d'avance,

Cordialement,

G. GAGNA
Secrétaire régional SNETAP-FSU Limousin

Le même courrier a été adressé à M. le président de la branche Enseignement Agricole [PEEP](#).

Lorraine : actions pour l'Enseignement Agricole

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2014

Pour la Lorraine, la semaine de mobilisation initiée par le SNETAP s'est déclinée par :

- **une déclaration commune [FSU](#) au CAEN du 03/10 avec encart [EAP](#) sur les postes dégagés**
- un RDV avec le [SRFD](#) le 14/10/14 sur les conditions de rentrée
- un RDV avec la direction de Pixérécourt le 15/10/14 pour les difficultés de respect du droit syndical

DECLARATION [FSU](#) LORRAINE.

Conseil Académique de l'Education Nationale du 3 octobre 2014.

L'ordre du jour de ce conseil académique interroge : rien sur les conditions de la rentrée 2014 en Lorraine avec en particulier dans les écoles la généralisation des nouveaux rythmes, rien sur les chantiers en cours ou à venir aux niveaux académique et ministériel tels que les conditions du retour de la formation pour les collègues stagiaires, les perspectives pour la nouvelle carte de l'Education Prioritaire ou la consultation sur les programmes et le socle dans les écoles et les collèges alors qu'il aurait pu en être l'opportunité.

Rien encore sur les élections professionnelles ou de nombreuses interrogations sur l'accès aux messageries professionnelles demeurent et notamment pour les collègues affectés dans le supérieur.
Les points abordés certes d'un grand intérêt sont de plus des points d'information.

Où et quand est-il prévu de débattre sérieusement de la stratégie et des orientations de la politique éducative en Lorraine ?

Où et quand est-il prévu de débattre sérieusement des évolutions de notre système éducatif : rythmes, socle, formation des maîtres ?

Où et quand est-il prévu de débattre sérieusement de la réussite des élèves lorsque les effectifs par classe sont si élevés ?

Où et quand est-il prévu de débattre sérieusement de la lutte contre l'échec scolaire et les sorties sans qualification ?

Où et quand est-il prévu de débattre sérieusement des évolutions du réseau des lycées pour la rentrée 2015 ?

.... et construire les réponses adaptées, chacun dans son rôle et ses responsabilités.

Le CAEN devrait en être le lieu de débats pourtant.

La FSU Lorraine y est prête, forte de son projet et de son engagement pour construire une Ecole de la réussite pour tous.

Or que constate-t-on ?

Les traductions concrètes de la refondation de l'Ecole de la République tardent ou ne sont pas observées dans notre **Académie, toujours victime de retraits d'emplois.**

Dans les écoles, les dispositifs nouveaux « **scolarisation des 2/3 ans** » et « plus de maîtres que de classe » **ne concernent toujours qu'un nombre trop restreint d'écoles avec des moyens insuffisants.**

Les postes à compléments de service, la difficulté de remplaçants disponibles dès la rentrée et l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires à absorber mettent une pression toujours plus forte sur les enseignants dans les collèges et les lycées.

Depuis plusieurs années les enseignants ne voient pas leurs conditions de travail s'améliorer : temps et charge de travail toujours plus lourds, nombre d'élèves toujours plus important, absence de formation continue, pression hiérarchique plus forte.

Au sein de l'Enseignement agricole public, **la FSU s'inquiète des évolutions actuelles concernant la gestion des [CFA](#) et [CFPPA](#).**

Sous prétexte d'alléger les budgets de ces centres, l'Etat se désengage en négociant le « départ volontaire » des quelques fonctionnaires restants, dégradant ainsi le service public de formation par apprentissage et continue.

Le pilotage des CFA et CFPPA est perturbé par cette réorganisation, entraînant dans son sillon la gestion globale des [EPL](#), et créant de la précarité au sein des personnels.

Ce sont les usagers apprentis et adultes en formation continue qui, les premiers, subiront les conséquences de ces choix.

La principale ambition de la FSU, dans ce domaine, est que l'ensemble des jeunes et des adultes bénéficie d'une formation et d'un emploi les plus émancipateurs possibles.

Au prétexte que le contexte social imposerait une urgence, la FSU ne souhaite pas sacrifier ses choix et ses ambitions.

Ainsi, la FSU soutiendra l'action décidée par le SNETAP-FSU qui appelle à dénoncer publiquement ces nombreux dysfonctionnements, qui s'ajoutent à ceux encore observés dans les lycées agricoles.

La FSU Lorraine porte et portera avec les personnels l'exigence de qualité, tant pour les conditions d'études des élèves que pour la qualification et les conditions de travail des personnels.

Plein les bottes!!

Bulletin d'informations régionales Midi-Pyrénées
de l'Enseignement Agricole Public,

snetap
FSU

N°7

EDITO

Encore une rentrée difficile dans l'enseignement agricole public de Midi-Pyrénées. Et la prochaine s'annonce sans doute même pire en ce qui concerne les moyens...

Les militant-e-s du Snetap ne renoncent pourtant pas et restent très mobilisé-e-s. Preuves les mobilisations ces derniers mois à Saint-Gaudens, Rodez et Auzerville. Les représentant-e-s Snetap restent offensifs dans les réunions, réclamant des moyens, amendant le Projet régional de l'enseignement agricole, etc. Il n'en reste pas moins que la démocratie sociale est fortement menacée quand le DRAAF-SR-FD lui même convient qu'il n'y a pas de marge de manoeuvre (le précédent avait dit que nous étions « à l'os »...). Dernier signe de ce délitement : seules 2 ouvertures proposées pour la rentrée 2015, seulement là où les directeurs ont programmé des fermetures.

Quel choix reste-t-il aux représentants des personnels, aux usagers ? Les conditions de travail de tou-te-s, d'emploi des agents contractuels ont tendance à se dégrader. **Seule une mobilisation de tou-te-s pourra inverser la tendance.**

Face à cette situation, le Snetap-FSU Midi-Pyrénées a pris ses responsabilités en faisant vivre une intersyndicale avec le Syac-CGT et le Snerma-FO, intersyndicale qui ne s'est jamais divisée.

Aujourd'hui, et conformément aux décisions prises nationalement et régionalement, nous avons décidé de proposer une liste commune avec le Syac-CGT, pour concrétiser l'unité d'action que nous pratiquons sur le terrain depuis plusieurs années.

Alors, le 4 décembre, pour l'élection au CTREA et à la CCPR, votez pour la liste d'union Snetap-FSU/Syac-CGT !

A Saint-Gaudens, Rodez, Auzerville : des mobilisations qui ont fait reculer l'Administration

En fin d'année scolaire, les perspectives s'annonçaient déjà sombres pour les établissements.

Les personnels du LPA de St-Gaudens, sous l'impulsion de la section locale du Snetap-FSU, se mobilisaient en juin dernier (avec une action marquante le 15 juin rassemblant une centaine de personnes devant la mairie) et obtenaient, après un bras de fer de plusieurs semaines avec l'administration, le maintien d'un 1/2 poste d'assistant d'éducation, ainsi qu'un 1/2 poste d'enseignant en EFS rendu indispensable notamment depuis l'ouverture de la filière Service aux Personnes.

A la rentrée 2014, c'était au tour des personnels du LEGTA

de Rodez qui déposaient un préavis de grève le jour de la rentrée.

Malgré le refus du DRAAF exprimé devant une délégation le jour de la pré-rentrée, le lycée obtenait un poste supplémentaire de CPE.

Le 23 septembre 2014, les personnels de l'EPLEFPA de Toulouse-Auzerville bloquaient le lycée : ce mouvement faisait suite à une rentrée très difficile : cours non assurés, TP impossibles, surcharge de travail sur les services administratifs... Suite à ce mouvement, l'administration débloquait 3 postes d'agents contractuels pour les services de laboratoire, d'administration et de vie scolaire, plus deux demi-postes d'enseignants...

A nouveau, la lutte paie!



Le 4 décembre
Votez FSU!



Une rentrée tristement austère en Midi-Pyrénées..

Un service au public dégradé

Les moyens sont notoirement insuffisants et les équipes de direction ont souvent le sentiment de « faire du bricolage ». Quand les postes d'enseignants sont insuffisants, que le volume des heures supplémentaires, trop important car destiné à pallier les suppressions de postes, est lui aussi atteint, le DRAAF-SRFD ne donne pour seule solution que celle d'embaucher des enseignants vacataires, supposés avoir un emploi principal, et qui viendraient effectuer un maximum d'enseignement de 5 heures hebdomadaires... Et là où il y aurait assez d'heures pour proposer un contrat à mi-temps : « eh bien non, embauchez deux vacataires ! » Encore avant les vacances de Toussaint, des besoins en agronomie à Figeac n'étaient pas couverts, laissant des élèves de terminale sans prof...

Que dire des autres services : vie scolaire, infirmerie, centres de documentation, services administratifs, services de ménage et d'entretien (qui dépendent eux du conseil régional) ? Ces services largement sous dotés en personnels montrent des situations génératrices de souffrance au travail. Le DRAAF-SRFD a décidé de diminuer le nombre des assistants d'éducation (anciens surveillants et maîtres d'internat) au motif que les crédits votés par le Parlement ne permettent pas de couvrir les rémunérations de ces agents, dont le nombre avait été fixé à 101,5 pour les 18 lycées régionaux. Charge aux chefs de service, les conseillers principaux d'éducation, d'organiser le service en conséquence... avec parfois des vies scolaires désertes en journée ou des internats non surveillés.

Dernière info apprise à la rentrée :

Les postes vacants et les postes dont le ou la titulaire est absent pour raisons diverses (maladie, maternité, formation, etc.), de non-enseignants, ne seront pas pourvus par des remplaçant-e-s ! Finalement, 6 postes ont été débloqués, parfois après un mouvement social, comme à Auzeville où 3 postes ont été accordés. Lors des « petites » absences (qui peuvent durer plusieurs semaines tout de même !), aucun moyen n'est prévu...

Celles et ceux qui restent peuvent bien accroître leur charge de travail !...

Des élèves refusés !

Un premier constat évident : Le nombre d'élèves a baissé dans l'enseignement agricole public de la région de 2,6% à la rentrée 2014 (soit 125 élèves de moins qu'à la rentrée 2013).

Quand 5 classes ferment dans la région du fait de la fin de réforme de la voie professionnelle (filières « services aux personnes et aux territoires » et « Élevage et valorisation du cheval »), une seule ouvre, le CAPA TP, à Tarbes, ouverture à laquelle s'ajoutent celle d'une section TCVA (Technicien Conseil Vente en Alimentation) à Saint-Gaudens et le « dégroupement » des 2 sections NJPF (Nature-Jardins-Paysage-Forêt) et CGEA (Conduite et gestion de l'exploitation agricole), option systèmes à dominante élevage, à Pamiers.

L'ouverture d'un BTS TC au lycée EN de Mirande en collaboration avec le lycée agricole, sans que les instances régionales ou nationales soient consultées, s'est faite dans la plus grande confusion et à moyens constants, ce qui signifie que des heures attribuées à la filière Bac pro « commerce » et « vente » ont été réorientées vers la 1ère année du BTS, charge à l'EN de pallier le déficit.

La fin du passage du bac pro de 4 à 3 ans aurait du être l'occasion de nouvelles ouvertures de filières dans les établissements publics. Au lieu de cela, on réduit encore le nombre de classes,

Cette rentrée manque cruellement d'ambition, et n'ouvre guère de perspective pour l'EAP en Midi Pyrénées...

Des fermetures de classes..

Et si les heures ainsi économisées servaient à desserrer l'étau qui conduit nombre d'établissements publics à refuser des élèves, voire à « rogner » sur les heures inscrites aux référentiels des programmes !

Mais il n'en est rien !

On compte par dizaines les jeunes refusés, que ce soit en filière élevage à Pamiers et Saint-Gaudens par exemple, en filière service aux personnes et aux territoires, en 2nde générale et technologique à Rodez, etc. A Mirande, on comptait 33 demandes pour 16 places en 4ème de l'EA, 35 demandes pour 3 places disponibles en 3ème. Des élèves sont refusés non seulement en 2nde Pro, mais aussi phénomène nouveau, en 1ère bac pro où quasiment aucun nouvel entrant ne peut être accepté alors qu'il y a de plus en plus de demandes. Alors que le

2 juillet 2014, nous demandions au DRAAF-SRFD de se rapprocher des services du Rectorat pour qu'à l'issue de la procédure d'affectation, les places vacantes soient proposées aux élèves de l'académie sans affectation, le Chef du SRFD répondait, niant la réalité académique : « il n'y a pas d'élèves sans affectation » ! Les familles et les élèves n'avaient qu'à se débrouiller tout seuls ! C'est ce que nous avons observé dans certaines formations, par exemple la filière commerce à Saint-Gaudens...

Dans une académie où la démographie scolaire est en hausse, il est inadmissible que l'enseignement agricole public, tant vanté pour sa réussite, ne prenne pas sa part pour offrir des places aux jeunes qui veulent s'y orienter.

Dernière minute : Carte des formations 2015

Lors de la réunion du CTREA du 5 novembre 2014, le DRAAF-SRFD a présenté son projet d'évolution de la carte des formations. Il impliquerait, selon ses dires, une augmentation de DGH de 4 000 heures, ce qui n'est pas acquis puisque la DGER aurait déjà pré-notifié une DGH identique à celle de cette année.

Les seules ouvertures prévues seraient attribuées aux lycées qui ont programmé une fermeture de classe en contrepartie, soit Saint-Affrique (un BTSA PA contre une filière de Bac pro CGEA) et Montauban (un BTSA TC option végétaux d'ornement contre une classe de 4ème de l'EA). Tout en soutenant la pertinence des ouvertures proposées, nous avons refusé de rentrer dans la logique qui est celle de l'administration.

La direction de Saint-Affrique a fait miroiter aux personnels un maintien de la capacité d'accueil en Bac pro (grâce à l'augmentation des seuils), ce qui est refusé par le DRAAF-SRFD. D'autre part, nous avons souligné l'incohérence consistant à fermer la classe de Bac pro orientée « agriculture biologique ».

Nous sommes pour le maintien, et même le développement, des classes de 4ème-3ème qui répondent à un besoin et sont une voie de remédiation pour beaucoup de jeunes. Alors qu'elles sont très nombreuses dans les établissements privés agricoles, il n'en reste presque plus dans le service public.

Quant aux poursuites d'ouvertures (CAPA TP à Tarbes, section de Bac pro TCVA à St-Gaudens et dégroupement des deux sections de Bac pro PA et NJPF à Pamiers), elles devraient se faire, comme à la rentrée 2014, à moyens constants !

Les représentants des personnels ont refusé de participer au vote sur l'ensemble de la carte scolaire que proposait le DRAAF ce qui serait revenu à accepter le « marché » d'une ouverture pour une fermeture.

Il lui reste encore à solliciter l'avis du CREA et, comme les ouvertures prévues concernent des classes de BTSA, in fine, ce sera la DGER qui décidera.

Quant aux postes, Mme Hervé, Cheffe du SRFD, a confirmé qu'il faudrait « en rendre » pour la rentrée 2015...



Du 17 au 22 novembre, la FSU donne de la voix!

Alors que les conséquences de la crise sont lourdes pour de trop nombreux citoyens, que les inégalités sociales et territoriales se creusent, les services publics sont plus que jamais indispensables. Et les évolutions nécessaires dans de nombreux domaines pour répondre aux défis de notre siècle et aux besoins d'une population qui augmente se feront aussi avec les services publics et la Fonction publique.

C'est pourquoi la FSU organise une semaine d'action du 17 au 22 novembre avec de multiples initiatives autour de la Fonction publique et une initiative spécifique pour l'Education à Paris, le 22 novembre.

Plans de redressement, développement de la précarité

La situation financière ne s'en trouve pas meilleure : du fait de la baisse des subventions de fonctionnement et d'investissement, du fait de la multiplication des charges les finances de nombreux EPL se trouvent « dans le rouge ». 7 sur 15 sont enjoints à mettre en place des « plans de redressement » sous le contrôle du DRAAF-SRFD. Ainsi, nombreux sont les directeurs qui, ne voyant pas comment augmenter les produits, n'ont que le souci de réduire les « charges », et donc bien souvent la « masse salariale », parfois les charges de fonctionnement, par exemple en fermant des bâtiments pour réduire les fluides ou l'entretien. Ainsi, à la rentrée 2013, les bâtiments récents du CFAAH, à Albi-Fonlabour, ont été fermés et les agents et les apprenti-e-s ont été regroupé-e-s dans les bâtiments occupés par le CFPPA...

Bref une logique d'austérité directement copiée-collée de la politique gouvernementale ! Comment développer l'appareil public de formation, les conditions d'accueil des élèves, apprenti-e-s, stagiaires de la formation continue, améliorer les conditions de travail et de rémunération des agents dans ce contexte ?

Exercice impossible ! Le nombre d'embauches, en lieu et place d'agents contractuels, en contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), agents qu'on « jette » quand le contrat se termine, explose, y compris pour les postes d'Auxiliaires de Vie Scolaire Individuels (AVSI) qui ont vocation à accompagner pour une durée déterminée des élèves handicapés.

A la rentrée 2013, tous les lycées étaient sommés par le DRAAF-SRFD de ne pas renouveler les contrats d'assistants d'éducation de tous les AVSI pour recruter de nouveaux agents en CAE !

Quant à la déprécarisation des agents contractuels, on sait déjà qu'elle ne résorbera qu'en partie la précarité. Du fait de conditions drastiques imposées pour être éligible à ce dispositif et du fait du refus de titulariser les agents sur les CFAA et CFPPA. Et dans le même temps, la précarité se recrée !

Pas d'ombre au Privé !

La coupe est pleine ! Quand en plus on demande que l'autorité académique défende et promeuve l'enseignement agricole public, en particulier par des actions volontaristes d'information, de communication, quand les établissements privés semblent disposer de moyens sans fond pour payer des encarts publicitaires, des stands lors des salons, le DRAAF nous renvoie qu'il est autorité académique de tout l'enseignement agricole, qu'il ne peut donc privilégier les services publics et que c'est l'affaire des établissements publics...

La priorité pour l'enseignement agricole public, ce n'est pas pour demain, nous l'avions compris depuis que la demande d'ouverture d'une formation Services aux personnes sur l'EPL du Tarn avait suscité cette remarque de la part du chef de SRFD : « il n'est pas question de marcher sur les plates-bandes du privé ».

Des conditions de travail de plus en plus mauvaises

La situation des exploitations et ateliers technologiques des lycées est tout aussi difficile, leur rôle pédagogique est bien souvent nié puisqu'aucun moyen ne lui est spécifiquement attribué. Les déficits financiers accumulés pèsent sur les conditions de travail et de rémunération des salarié-e-s. Et parfois mettent les DEA DAT en situation difficile.

Quant aux conditions de travail en CFA-CFPPA, elles se dégradent considérablement : les agents titulaires, rémunérés par la procédure des postes gagés (le centre « rembourse » au ministère le salaire de l'agent), sont, parfois avec insistance, encouragés à muter sur des postes en lycée ; certain-e-s directeurs et directrices n'hésitent pas à exiger 1607 heures d'obligations de service aux formateurs et formatrices... Bref c'est le règne absolu de la déréglementation, où les règles collectives sont constamment bafouées, où l'individualisation est érigée en principe de gestion, instituant le chacun-e pour soi en objectif.

Le DRAAF-SRFD renvoie à l'autonomie des établissements lorsqu'on lui signale des situations intolérables. Quant à la commission régionale de suivi du protocole (de gestion des agents contractuels de CFAA et CFPPA), il y a belle lurette que ses travaux, qui visaient l'harmonisation régionale, ont été enterrés...

Et quelles perspectives ? Pas mieux !

Depuis de nombreuses années maintenant, le message du DRAAF-SRFD aux équipes de direction pour la rentrée a de nouveau été le suivant : pas d'ouverture de classe si en regard, n'est pas proposée une fermeture.

Les effets induits pour les établissements et les usagers sont peu reluisants : les lycées voient leurs effectifs marquer le pas, et les conditions de formations sont dégradées

A Saint-Affrique, lorsque le directeur propose l'ouverture d'un BTSA PA, il le fait en « échange » de la fermeture d'une filière Bac pro CGEA, option

systèmes à dominante élevage en agriculture biologique. Pense-t-il rassurer les usagers et les enseignants en certifiant que le nombre d'élèves en bac pro ne baissera pas car les 3 filières restantes seraient portées de 24 à 32 élèves par classe... ?

La pression est toujours mise sur le nombre de postes : le DRAAF-SRFD a déjà annoncé clairement la couleur « si on n'en perd pas, on s'estimera déjà heureux » ! Ainsi les tensions déjà observées en cette rentrée risquent bien de se reproduire...



Action FSU CAEN

Maintenance informatique dans les établissements

Suite au CAEN de juin 2014, une délégation FSU Midi-Pyrénées a été reçue à la Région par Mme Artigalas (Vice présidente en charge de l'enseignement secondaire), sur la question du transfert de la compétence de la maintenance informatique des établissements d'enseignement EN et MAAF.

En effet, l'État a transféré cette compétence aux Régions sans aucun transfert des moyens. La FSU estime que la maintenance et l'assistance informatique (gestion de réseaux...) sont des tâches qui doivent relever de l'État, et que c'est à lui qu'il revient d'en assurer l'exécution par le biais de véritables emplois statutaires.

Le Conseil Régional Midi-Pyrénées a pris beaucoup de retard sur ce dossier, alors que d'autres régions ont déjà mis en place des postes d'agents chargés de ces fonctions. Il est pour l'heure en phase de diagnostic des équipements dont il aura à gérer la maintenance c'est à dire selon sa définition le « maintien opérationnel des réseaux, des matériels et des systèmes d'exploitation informatiques dans les établissements ».

En accord avec la rectrice, il a été convenu que le transfert serait rendu effectif pour la rentrée 2015. Pour l'instant nous ne disposons d'aucune information quant au nombre d'agents que la Région pourra affecter à cette compétence. Mme Artigalas nous a assuré néanmoins qu'il était impossible de recruter un agent par établissement !

Nos inquiétudes sont donc vives :

Quel sera le devenir des agents TFR maintenance informatique dans les EPL. Comment vont évoluer leurs fonctions ? S'orientera-t-on vers une simple assistance pédagogique ? Ce serait dénigrer leurs compétences. Comment le Conseil Régional pourra-t-il assurer la qualité du service compte tenu de la complexité des installations informatiques et de leur importance dans le fonctionnement des EPL.

La Région semblerait opter pour l'externalisation, avec une gestion à distance via plateformes internet et téléphonique, ce qui va certainement impliquer de privatiser....

A quel coût ? Et pour quel service public ?...

Le CAEN (Conseil Académique de l'Éducation Nationale) se réunit 3 fois par an. Les représentants des personnels de l'EA, SNETAP-FSU, y sont présents à chaque fois. Il est co-présidé par le Préfet de Région représenté en règle générale par la Rectrice et parfois la DRAAF en la personne du Chef de service du SRFD, et par le Président de Région représenté par un conseiller régional. Le CAEN donne un avis consultatif sur tous les domaines concernant l'organisation et le fonctionnement du service public d'enseignement dans l'académie.



**Les candidat-e-s de la liste
Snep et Snetap-FSU/Syac-CGT
au C'TREA de Midi-Pyrénées**

**Contact snetap Midi-Pyrénées:
olivier.gautie@educagri.fr**



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

Secrétariat Vie Syndicale

A Madame Riou-Canals

Directrice Générale de l'Enseignement et de la
Recherche

Objet : Dépôt de préavis de grève

Paris, le 28 août 2014

Madame la Directrice Générale,

Le SNETAP-FSU est amené à déposer ce jour, à la demande des Personnels de l'établissement de L'EPLEFPA de la Roque, un préavis de grève reconductible à compter du mardi 2 septembre 2014.

En effet, les Personnels réunis le 4 juillet en Assemblée Générale s'inquiètent fortement des conditions de la rentrée 2014 :

- alors que les élèves, étudiants et apprentis sont attendus en nombre à la rentrée (plus de 500 sur le lycée et une centaine sur le CFPPA), soit une vingtaine d'élèves supplémentaires, la DGH est de fait en baisse et les personnels refusent en seconde générale l'équivalent d'une classe de 32 élèves ;
- des dysfonctionnements importants sont apparus du fait de l'absence de plusieurs membres de l'équipe de Direction, en particulier celle du chef d'exploitation et de la proviseure adjointe ;
- le budget de l'établissement aggrave son déficit depuis la cinquième année consécutive ;
- par ailleurs, il apparaît inadmissible de laisser cet établissement en l'état, une équipe de Direction au complet dès la rentrée se devant de prendre à bras le corps ses fonctions. A défaut, les Personnels demandent un renfort pour pallier les insuffisances.

Les Personnels se mettront en grève dès la rentrée des élèves si :

- les heures déclarées en retard (HSA et HSE) ainsi que les indemnités de professeur principal oubliées (2013/2014) ne sont pas payées.
- les heures prévues aux différents référentiels ne sont pas respectées sur les fiches de service.
- les dédoublements (effectifs à 35) ne sont pas effectués (labo + langues vivantes + AP).
- les emplois du temps ne sont pas valides et ne permettent pas une rentrée correcte pour les élèves.
- les HSE se substituent aux HSA



De plus, ayant des classes souvent à 35, ce qui occasionne une surcharge de travail considérable, les Personnels demandent par suite que :

- toutes les heures en langue vivante soient assurées grâce au recrutement d'un contractuel en espagnol

- le Ministère prenne en charge la section européenne, conformément aux annonces de la DGER (le budget de l'établissement ne pouvant plus supporter cette charge)

- les moyens soient donnés au CDI pour qu'il puisse accueillir correctement tous les apprenants (complément de 20 % + conditions matérielles).

Une audience est prévue lundi 1^{er} septembre, jour de prérentrée, avec Monsieur Augier, DRAAF Midi-Pyrénées, afin d'obtenir des réponses à la hauteur des problèmes posés, ainsi que pour clarifier les perspectives et définir une véritable ambition pour le lycée La Roque (après plus de 15 ans sans ouverture de classe) :

- ouverture du BTS TC (2015) et de la licence pro par apprentissage (2015-2016).

- fonctionnement et transparence du CFAA 12.

- ouverture d'une quatrième seconde (il n'est assurément pas acceptable de refuser des élèves à La Roque, alors que la vague des naissances des années 2000 va conduire en l'état à un refus massif d'élèves)

- dédoublement de la classe préparatoire.

Ces points ont été votés à l'unanimité et seront examinés dès la pré-rentrée en Assemblée Générale. A l'aune des réponses faites et des engagements pris ou non par l'autorité académique, cette AG décidera d'effectuer la rentrée ou non.

Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU entend que vos services prennent, Madame la Directrice Générale, la mesure des problèmes relevés et qu'ils conduisent en urgence les expertises qui s'imposent.

En effet, après un échange avec votre adjoint ce mardi concernant ce dépôt de préavis, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre qu'aucune information n'avait filtré de la part du DRAAF-SRFD Midi-Pyrénées en direction de la DGER et en particulier de la sous-direction EDC, cela alors même que la situation est connue depuis début juillet et qu'une grève de rentrée reconductible est plus que probable si les revendications légitimes des Personnels ne devaient pas être entendues...

Dans l'attente, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU



2014: Une nouvelle rentrée catastrophique pour l'EPL d'AUZEVILLE

Moyens de fonctionnement en baisse : ça suffit !

Des élèves qui, au 20 septembre, n'ont toujours pas de profs d'histoire, de français d'éducation socio-culturelle...



Entretien et ménage : des équipes fragilisées

**Une infirmière pour plus
de 1000 apprenants...**

**Un demi-poste d'assistant
d'éducation supprimé...**

ETABLISSEMENT **P**UBLIC D'**E**NSEIGNEMENT ET DE
FORMATION **P**ROFESSIONNELLE **A**GRICOLE
EN GREVE !

POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE...

L'assemblée générale des personnels de l'EPLEFPA de Toulouse Auzeville réunie le lundi 22 septembre a pris acte des avancées de la DRAAF et de la direction de l'EPLEFPA.

Considérant que les conditions ne sont toujours pas réunies pour assurer un enseignement de qualité à nos élèves, nous avons décidé de maintenir l'appel à la grève pour le mardi 23 septembre 2014 pour les motifs suivants :

Enseignement :

La dotation en personnel enseignant ne permet pas de couvrir la totalité des heures. Il manque l'équivalent de plus de 5 postes d'enseignants. De plus, le Ministère refuse de valider les fiches de service des enseignants au motif que l'enveloppe des heures supplémentaires est largement dépassée et exige que le lycée en supprime 1 000, qui devraient être attribuées à des vacataires.

Nous voulons que le besoin en postes soit reconnu et que des contractuels, et non des vacataires, soient recrutés rapidement. En plus d'un mi-temps en ESC (éducation socio-culturelle), la direction a évalué le besoin à deux mi-temps supplémentaires.

Infirmierie :

Un 1/2 temps d'infirmier(e) supprimé depuis 4 ans. L'infirmière actuellement ne peut pas faire face seule au travail, en particulier administratif ; elle est seule pour plus de 1000 apprenants. La question de la sécurité des usagers est constamment posée.

Vie scolaire :

Un ½ poste d'assistant d'éducation a été supprimé en 2013. Nous revendiquons le rétablissement de ce poste.

Entretien, ménage :

Un poste d'entretien-maintenance a été supprimé par le Conseil Régional ; le fonctionnement des services techniques est extrêmement fragilisé.

De plus, le recours à des agents contractuels pour le service de ménage a pour conséquence de diminuer le nombre d'heures réalisées. Nous voulons une vraie transparence sur les critères de dotation en agents régionaux des lycées, un plan d'embauche volontariste et la constitution d'équipes de titulaires remplaçants, notamment sur le Grand Toulouse.

CFAAH et CFPPA :

Certains contrats sont signés pour 6 mois, et non 12, sur des besoins permanents. Nous demandons le respect des textes concernant la gestion des agents contractuels, votés au conseil d'administration ou validés en commission emploi-formation, et ce en toute transparence.

Baisse des moyens de fonctionnement

La décision de l'AG traduit la lassitude des personnels devant l'inaction des autorités régionale et nationale. Il semble que seuls les personnels restent soucieux du service rendu par l'Enseignement agricole Public, ne serait-ce qu'à minima, il y ait les enseignants face aux élèves et étudiants, que les services puissent fonctionner.

...DE VRAIS POSTES, PAS DE L'HYPER-PRECARITE

PETITION des personnels de l'EPL Toulouse Auzeville

Malgré quelques avancées obtenues grâce à une forte mobilisation des personnels en ce début d'année scolaire, nous estimons que les conditions d'enseignements, d'encadrement éducatif et de fonctionnement de l'EPLEFPA de Toulouse Auzeville ne sont pas encore satisfaisantes.

Nous demandons :

- un ½ temps contractuel en ESC. Il y aurait suffisamment d'heures compte tenu des heures supplémentaires de la chaire d'Éducation Socio-Culturelle de proposer un vrai contrat à mi-temps au lieu d'heures en vacation.
- **Le rétablissement du ½ temps d'infirmerie**, supprimé depuis 4 ans. Historiquement, ce poste avait été octroyé par le MAAF compte tenu de la venue des classes préparatoires d'Ozenne.
- **Le rétablissement d'un ½ poste d'assistant d'éducation**, poste supprimé en 2013.
- **Les remplacement à 100 % du poste à l'agence comptable suite au départ à la retraite d'un personnel, du poste vie scolaire / administratif (remplacé à 70 %seulement).**
- **Le remplacement à 100 % (et non 70 %) du poste TFR administratif / vie scolaire**
- **Le rétablissement du poste d'ARL, poste supprimé en 2013.**
- **Le respect et une évolution du protocole de gestion des agents contractuels cfa-cfppa, (catégories, temps de travail, rémunération, avancement).**
- **La création des vrais postes d'enseignant à la place des HSA.**

NOM Prénom	Signature	NOM Prénom	Signature
Aline LOUWARD		SÉVERAC Amélie	
Dupuy Marlène		ESCALAP Aline	
DE LA HOUBLIERES		SAVAZZI Justine	
DULAC Angélique		FLECHON Louise	
Chantal THOMAS		PAW Alexander	
VIGNET Marion		RIBAUTE Isabelle	
LIEURES Valérie		SARRAUTE Jhe	
ROUSSEAU Michel		CLUZEL Nagah	
PUJOS Anne		LANVREIBEL Cl	
BARTET Chastine		Holland Stella	
MAGANA Aude		FAIVRE Catherine	
SIMONET Laurent		GILLIN Veronique	
BRIGITTE Corine		Roques Stéphanie	
PORTES Céline		FREY Perrine	
ROBERTA Frederica		FURMANIK Céral	
LANBERT Anne		PLUROT B	
Broué Thomas			
BELOY Valéry			

Thierry Pöser

PETITION des personnels de l'EPL Toulouse Auzeville

Malgré quelques avancées obtenues grâce à une forte mobilisation des personnels en ce début d'année scolaire, nous estimons que les conditions d'enseignements, d'encadrement éducatif et de fonctionnement de l'EPLEFPA de Toulouse Auzeville ne sont pas encore satisfaisantes.

Nous demandons :

- **un ½ temps contractuel en ESC.** Il y aurait suffisamment d'heures compte tenu des heures supplémentaires de la chaire d'Éducation Socio-Culturelle de proposer un vrai contrat à mi-temps au lieu d'heures en vacation.
- **Le rétablissement du ½ temps d'infirmerie,** supprimé depuis 4 ans. Historiquement, ce poste avait été octroyé par le MAAF compte tenu de la venue des classes préparatoires d'Ozenne.
- **Le rétablissement d'un ½ poste d'assistant d'éducation,** poste supprimé en 2013.
- **Les remplacement à 100 % du poste à l'agence comptable suite au départ à la retraite d'un personnel, du poste vie scolaire / administratif (remplacé à 70 % seulement).**
- **Le remplacement à 100 % (et non 70 %) du poste TFR administratif / vie scolaire**
- **Le rétablissement du poste d'ARL,** poste supprimé en 2013.
- **Le respect et une évolution du protocole de gestion des agents contractuels cfa-cfppa,** (catégories, temps de travail, rémunération, avancement).
- **La création de., vrais postes d'enseignant à la place des HSA.**

NOM Prénom	Signature	NOM Prénom	Signature
VIAU Laurent			
KIDJO Nicolas			
PENEZ Florian			
DELLHS Ruxel			
PAGE Timothée			
DURIEUX Sonathon			
ZIDOUK Khayreddine			
MARIN Aline			
FERRE Adrien			
FIAURE Sébastien			
BERGER elaine			
BOUER Sarah			
BONNET Isabelle			
Perrin-Morales dola			



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

Secrétariat Vie Syndicale

A Madame Riou-Canals

Directrice Générale de l'Enseignement et de la
Recherche

Objet : Dépôt de préavis de grève

Paris, le 30 mai 2014

Madame la Directrice Générale,

Le SNETAP-FSU est amené à déposer ce jour, à la demande des personnels de l'établissement de Saint Gaudens, un préavis de grève pour le jeudi 5 juin 2014.

Le 19 mai dernier, les personnels de l'EPL, via la section locale du SNETAP-FSU, vous ont adressé une lettre-pétition restée depuis sans réponse, ce qui en l'état ne contribue assurément pas à rassurer les agents.

Les personnels demandent :

– **le rétablissement du poste d'EFS qui n'est pas paru au mouvement.** Le total d'heures à assurer en EFS est de 35h/semaine (en comptant les dédoublements) pour la filière SAPAT (de la seconde à la terminale), ce qui correspond donc à deux ETP en EFS pour ces trois classes. Pour le CAPA SMR, au vu de ce qui se fait actuellement, cela correspond à un ETP. Cela confirme bien le besoin de 3 ETP en EFS pour les classes CAPA SMR et Bac Pro SAPAT (5 classes, 120 élèves en tout).

Ce poste ferait les frais d'une transformation induite en comptabilité-gestion-marketing au profit de l'ex-directeur du CFA, cela sans passer par les procédures officielles d'affectation... Ces méthodes sont proprement inacceptables, l'expertise emploi à géométrie variable du Chef de SRFD étant au diapason.

– **la nomination d'un directeur d'exploitation qui ne soit pas un sortant d'école** en regard des difficultés rencontrées par l'exploitation et des enjeux pour l'établissement lui-même (cf. rejet de la DM2 et du BP lors du CA du 26-11-13).

Et même si une fois de plus les engagements n'auront pas fait long feu, soulignons que lors d'une rencontre accordée par l'autorité académique aux représentants des personnels, le Chef du SRFD avait affirmé, en présence du DRAAF, qu'il n'était pas question d'affecter un sortant d'école en l'état sur cette exploitation...

– **l'abondement d'une dotation vie scolaire très suffisante (d'au moins un poste d'AE)**, dotation du service dont voici l'historique :

* un poste d'agent administratif affecté à la vie scolaire a été supprimé suite au décès de l'agent en 2012

* à la rentrée 2013, le lycée disposait de 4,5 AE dont 0,5 payé sur le budget de l'établissement, or au vu de la situation financière, ce poste a été supprimé en janvier 2014

* à la rentrée 2014, le service devra fonctionner avec seulement 3.5 AE ! Conséquence : les trois étages de l'internat ne pourront pas tous être surveillés, et si le choix devait être de fermer un étage, il faudra alors refuser des élèves internes, ce qui aggravera encore l'état financier du lycée...

Il est à noter que déjà en cette fin d'année, la vie scolaire est parfois fermée en journée par manque de personnel (un est malade, non remplacé). De fait les élèves ne sont plus correctement encadrés, d'autant plus que le lycée n'a pas de poste d'infirmière et pas de proviseur adjoint ! Il est clair que la rentrée ne pourra se faire sur ces bases.

Faute d'une réelle écoute de l'administration, les Personnels et leurs représentants se sentent méprisés, négligés et même trompés par un Chef de SRFD inconstant et au double discours permanent. Dans le même sens, la proposition d'une rencontre le 12 juin prochain par l'autorité académique sonne comme une provocation, l'urgence des situations dénoncées se retrouvant *de facto* niée !

Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU entend que vous et vos services preniez, Madame la Directrice Générale, la mesure du problème et que vous apportiez rapidement de vraies réponses à la hauteur des enjeux pour l'établissement de St-Gaudens, ses personnels comme ses usagers. Dans l'attente, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU



Haute-Normandie : action pour l'EAP

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : mercredi 15 octobre 2014

Lundi 13 octobre 2014, dans le cadre de la semaine d'action en faveur de l'EAP, le Bureau Régional du SNETAP-[FSU](#) Haute-Normandie adresse un courrier à la [DGER](#), via la [DRAAF](#), afin de dénoncer un certain nombre de dysfonctionnements en cette rentrée et qui sont à ce jour non réglés..

Objet : Semaine d'action en faveur de l'enseignement agricole public

à Madame Vidal
Directrice Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de Haute-Normandie
à Monsieur Ermel
Chef du [SRFD](#) de Haute-Normandie

Madame, Monsieur

Dans le cadre de la semaine d'action en faveur de l'enseignement agricole public, initiée par le SNETAP-[FSU](#), nous nous permettons de vous interpeler sur quelques exemples de dysfonctionnements qui perdurent dans notre région :

Les enseignements facultatifs ne sont toujours pas financés. Ils constituent pourtant de précieux atouts pour le recrutement des élèves dans nos établissements. Cette situation n'est pas normale.

Les sections européennes fonctionnent sans financement. Ces sections représentent pourtant une offre véritablement enrichissante pour les élèves. Leur viabilité est remise en cause. Cette situation n'est pas normale.

Le financement des assistants d'éducation est toujours inférieur à celui de l'Education Nationale. Cela entraîne des charges supplémentaires pour les budgets des établissements, dont certains sont en déficit préoccupant. Cette situation n'est pas normale.

Les financements concernant les projets d'individualisation et de tutorat sont en forte baisse. Une partie des projets prévus par les équipes pédagogiques pour le suivi des élèves ne seront donc pas réalisés. Cette situation n'est pas normale.

Conscients que tous ces problèmes sont avant tout une conséquence de la politique nationale et des moyens insuffisants attribués à l'Enseignement Agricole Public, nous vous demandons de bien vouloir transmettre ce courrier à la [DGER](#).

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Pour le bureau régional du SNETAP-FSU
Franck-Olivier Pauvert

Voici la réalité « cachée » des politiques d'austérité

**L'austérité
tue**

**L'enseignement
agricole public**

**Le SERVICE
PUBLIC**

Poursuite de la
politique des seuils
de recrutement et
élèves refusés

Absence de
dédoublment, de
pluridisciplinarité
dans la filière
Générale-Scientifique

Privatisation du
service public du
transport
pédagogique
(chauffeurs de car)
par les Conseils
régionaux...et
demain quels autres
services ?

Absence de
financement des
options facultatives

Manque de moyens
pour financer
l'accueil élèves en
situation de
handicap (AVS) et la
formation de ces
personnels.

Absences de moyens
pour financer les
dédoublments en
langue

Baisse des moyens
pour aider les élèves
en difficulté

Insuffisance du
budget pour financer
les postes d'assistant
d'éducation

Insuffisance des
postes
administratifs, de
techniciens...

Développement du
mixage des Publics,
des Parcours

**ENSEMBLE REFUSONS LES POLITIQUES
D'AUSTERITE !**

Voici la réalité « cachée » des politiques d'austérité

Nos STATUTS

L'austérité tue

**Le SERVICE
PUBLIC**

Attaques contre le
protocole
CFA/CFPPA avec les
1607h

Toujours pas de
moyens pour les
CHSCTREA

Absence de
financement des
options facultatives

Baisse des moyens
pour aider les élèves
en difficulté

Des fiches de service
qui ne correspondent
pas aux emplois du
temps

Toujours pas de
priorité affichée au
Service Public

Développement du
mixage des Publics,
des Parcours

Insuffisance du
budget pour financer
les postes d'assistant
d'éducation

Des collègues
travaillent encore
sans contrat et n'ont
pas été payés en
septembre

Privatisation du
service public du
transport
pédagogique
(chauffeurs de car)
par les Conseils
régionaux...et
demain quels autres
services ?

Poursuite de la
politique des seuils
de recrutement et
élèves refusés

Insuffisance des
postes
administratifs, de
techniciens...

ENSEMBLE REFUSONS LES POLITIQUES D'AUSTERITE !

Agir en votant, Voter pour Agir...

Le 4 décembre, Votez pour les listes

Poitou-Charente : Courrier à la DRAAF

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : samedi 18 octobre 2014

Surge res, le 16 octobre 2014 Monsieur le Directeur Re gional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Fore t de Poitou- Charentes. Dans le cadre de l'appel du Snetap-FSU a une semaine d'action en faveur de l'Enseignement Agricole Public, nous rappelons notre refus des politiques d'auste rite et notre opposition aux annonces budge taires faites pour la rentre e 2015 qui ne sont pas satisfaisantes en termes de places offertes aux concours et de capacite d'ouverture de filie res.

Cette rentre e 2014, a la qualite du service rendu a ses usagers comme aux conditions de travail de ses personnels demeure insatisfaisante. Les proble mes suivants restent entiers :

" La question du financement des Assistants d'Education n'est toujours pas re gle e. La dotation ne permettant pas la couverture de l'ensemble des postes.

" Celle des Auxiliaires de Vie Scolaire e galement, les cre dits alloue s augmentant moins rapidement que les besoins ne cessaires.

" L'absence de moyens pour assurer le remplacement des personnels administratifs.

" Le non remplacement des stagiaires pendant leur pe riode de formation.

" La forte diminution du financement du CAS pension des personnels sur poste gage .

" Les moyens pour le fonctionnement du [CHSCT](#) re gional ne sont toujours pas connus.

" La non prise en compte par la [DGER](#) des moyens ne cessaires a la mise en place de la classe de seconde supple mentaire au legta G. Desclaude.

Si le recrutement en premie re anne e de [BTSA](#) a Thure , le de gel de la classe de premie re STAV a Bourcefranc et l'ouverture d'une troisie me classe de seconde GT a Saintes sont autant d'e le ments de satisfaction, nous ne pouvons pas conside rer que la rentre e 2014 se de roule au mieux.

Pour le Snetap-[FSU](#) Poitou-Charentes, Yannick Le Blanc
Secre taire re gional

Rhône-Alpes : Déclaration liminaire au CREA du 16 octobre

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2014

Quand le président de la république a affirmé que l'éducation était sa priorité, nous y avons cru ! Quand le Ministre de l'agriculture a affirmé que l'Enseignement Agricole Public avait toute sa place dans l'enseignement agricole, nous avons bien voulu le croire ! Quand la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche a dit que les seuils de recrutement seraient levés, nous avons espéré !

Quand le Directeur Régional de l'Agriculture Rhône Alpes affirme vouloir l'équilibre entre les différentes composantes de l'enseignement agricole, nous espérons scolariser au moins la moitié des élèves.

Malheureusement, **le privé se voit attribuer des moyens lui permettant de scolariser plus de 70 % des jeunes qui font le choix de l'enseignement agricole.**

Si la rentrée 2014 dans l'enseignement agricole public de Rhône Alpes, la deuxième de la pleine responsabilité de la majorité présidentielle, a pu apparaître sereine, cela est plus dû à l'abattement des personnels qu'à une nette amélioration de la situation.

Le SNETAP-[FSU](#) a déclaré cette semaine comme semaine d'action pour montrer à notre Ministre que non, cette rentrée scolaire 2014 n'était pas encore, et loin s'en faut, satisfaisante pour l'Enseignement Agricole Public.

Le maintien de seuils de recrutement, soit directement, soit par le biais de regroupement en classe à deux sections fait que les établissements publics sont toujours amenés à refuser l'inscription de dizaines d'élèves, qui se voient contraints d'aller dans le privé.

Les secondes professionnelles de Noirétable en sont un exemple.

Nous sommes effarés devant l'incohérence des politiques publiques avec pour exemple la rénovation d'un établissement public comme celui de Dardilly, dont le coût de rénovation de 25 millions d'euros financés par la Région Rhône Alpes, laisse un lycée **prévu pour au moins 400 élèves** (il y en avait 465 avant 2006) et qui a vu ses effectifs descendre à **moins de 300 cette rentrée** scolaire.

Ce n'est que la suite d'une politique menée sous Sarkozy, et poursuivie depuis, qui mène à un « **dégraissage** » **systématique des établissements publics au profit des établissements du privé.**

Les moyens d'enseignement attribués aux établissements ne permettent pas d'assurer l'ensemble des enseignements auxquels peuvent prétendre les élèves.

Dans tous les lycées de la région, les proviseurs et leurs adjoints doivent arranger la [DGH](#) pour permettre de mettre partiellement en oeuvre les dédoublements, les heures de pluridisciplinarité, les TP et TD, les options, les enseignements de langue vivantes, arrangements avec les référentiels qui sont opaques dans de nombreux [EPL](#).

Quels sont les EPL de la région où la règle de dédoublement dès le 21ème élève pour l'enseignement des langues est respectée ??? ([DGER/SDPOFE/N2007-2003](#)).

Encore plus étonnant : **la double peine infligée aux collègues stagiaires après leurs concours de titularisation** ; non seulement ils ne sont pas remplacés alors que leurs absences sont connues, mais ils doivent compenser eux-mêmes cette absence durant une année pendant laquelle leur travail est déjà sévèrement alourdi par les exigences de cette titularisation (dossiers [ENFA](#), relations avec le tuteur, préparation de l'inspection, découverte de nouvelles classes voire de nouvelles filières, adaptation à un nouvel EPL, etc...).

Et que dire quand des enseignants en congé de formation ne sont pas remplacés à quotité de travail équivalente, comme à la Motte Servolex (un 100% remplacé à 70%) sans parler de certaines aberrations ou deux enseignantes (une stagiaire et une [ACEN](#)) sont à pied d'oeuvre pour remplacer une collègue titulaire en congé de formation comme à la Côte St André ?

La réforme de la voie professionnelle avait pour objectif de raboter la ligne enseignement du budget ministériel. Ses effets n'ont sans doute pas été suffisants puisque l'on continue de couper dans les postes budgétaires avec des **suppressions de postes d'administratifs, de techniciens...** :

- Une secrétaire au lycée de Saint Genis Laval,
 - une à Romans,
 - une autre qui doit partir en retraite à la Côte Saint André ,
 - 4 postes de techniciens vie scolaire à Contamine sur Arve, Valence, Montravel et la Motte Servolex.
- La liste commence à être longue.

Une réaffectation des assistants d'éducation entre les différents lycées, calculée sur des effectifs élèves actualisés, a permis de mieux doter certains établissements qui étaient sous dotés, mais au détriment d'autres qui certes, ont vu diminuer leurs effectifs mais pas l'étendue des surfaces à surveiller.

A quand un réel problème de surveillance quand on doit surveiller avec un seul [AE](#) présent des élèves, ne seraient-ils que 10, dans des bâtiments répartis sur un parc arboré de quelques hectares ? Qui sera responsable ?

Comment peut-on encore espérer à « apprendre à produire autrement » dans une telle situation. L'affichage dans les référentiels de cette nouvelle orientation que l'on souhaite donner à l'agriculture est louable. Mais avec la situation financière où se trouvent nombre d'EPL de la région, **6 établissements reconnus en difficulté** (la Motte Servolex, la Côte Saint-André, Cibeins, la Roche sur Foron, Roanne et Montbrison-Précieux) et un grand nombre des exploitations agricoles, quelles sont encore nos marges de manoeuvre ?

Quelle place souhaite-t-on laisser à la formation de ceux déjà sortis du système scolaire, dans les [CFPPA](#) ?

Non Monsieur le Directeur Régional, non Monsieur le Ministre, la rentrée 2014 ne se passe pas bien dans l'Enseignement Agricole Public. Des années de rabotage des effectifs d'enseignants, d'administratifs, d'adultes dans les Etablissements Agricoles Publics, même masquées par quelques créations de-ci de-là, ne redonne pas à l'enseignement agricole Public les moyens d'un fonctionnement satisfaisant.

Rhône-Alpes : Déclaration liminaire au CREA du 16 octobre

| Dans les régions |

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2014

Quand le président de la république a affirmé que l'éducation était sa priorité, nous y avons cru ! Quand le Ministre de l'agriculture a affirmé que l'Enseignement Agricole Public avait toute sa place dans l'enseignement agricole, nous avons bien voulu le croire ! Quand la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche a dit que les seuils de recrutement seraient levés, nous avons espéré !

Quand le Directeur Régional de l'Agriculture Rhône Alpes affirme vouloir l'équilibre entre les différentes composantes de l'enseignement agricole, nous espérions scolariser au moins la moitié des élèves.

Malheureusement, **le privé se voit attribuer des moyens lui permettant de scolariser plus de 70 % des jeunes qui font le choix de l'enseignement agricole.**

Si la rentrée 2014 dans l'enseignement agricole public de Rhône Alpes, la deuxième de la pleine responsabilité de la majorité présidentielle, a pu apparaître sereine, cela est plus dû à l'abattement des personnels qu'à une nette amélioration de la situation.

Le SNETAP-[FSU](#) a déclaré cette semaine comme semaine d'action pour montrer à notre Ministre que non, cette rentrée scolaire 2014 n'était pas encore, et loin s'en faut, satisfaisante pour l'Enseignement Agricole Public.

Le maintien de seuils de recrutement, soit directement, soit par le biais de regroupement en classe à deux sections fait que les établissements publics sont toujours amenés à refuser l'inscription de dizaines d'élèves, qui se voient contraints d'aller dans le privé.

Les secondes professionnelles de Noirétable en sont un exemple.

Nous sommes effarés devant l'incohérence des politiques publiques avec pour exemple la rénovation d'un établissement public comme celui de Dardilly, dont le coût de rénovation de 25 millions d'euros financés par la Région Rhône Alpes, laisse un lycée **prévu pour au moins 400 élèves** (il y en avait 465 avant 2006) et qui a vu ses effectifs descendre à **moins de 300 cette rentrée** scolaire.

Ce n'est que la suite d'une politique menée sous Sarkozy, et poursuivie depuis, qui mène à un « **dégraissage** » **systématique des établissements publics au profit des établissements du privé.**

Les moyens d'enseignement attribués aux établissements ne permettent pas d'assurer l'ensemble des enseignements auxquels peuvent prétendre les élèves.

Dans tous les lycées de la région, les proviseurs et leurs adjoints doivent arranger la [DGH](#) pour permettre de mettre partiellement en oeuvre les dédoublements, les heures de pluridisciplinarité, les TP et TD, les options, les enseignements de langue vivantes, arrangements avec les référentiels qui sont opaques dans de nombreux [EPL](#).

Quels sont les EPL de la région où la règle de dédoublement dès le 21ème élève pour l'enseignement des langues est respectée ??? ([DGER/SDPOFE/N2007-2003](#)).

Encore plus étonnant : **la double peine infligée aux collègues stagiaires après leurs concours de titularisation** ; non seulement ils ne sont pas remplacés alors que leurs absences sont connues, mais ils doivent compenser eux-mêmes cette absence durant une année pendant laquelle leur travail est déjà sévèrement alourdi par les exigences de cette titularisation (dossiers [ENFA](#), relations avec le tuteur, préparation de l'inspection, découverte de nouvelles classes voire de nouvelles filières, adaptation à un nouvel EPL, etc...).

Et que dire quand des enseignants en congé de formation ne sont pas remplacés à quotité de travail équivalente, comme à la Motte Servolex (un 100% remplacé à 70%) sans parler de certaines aberrations ou deux enseignantes (une stagiaire et une [ACEN](#)) sont à pied d'oeuvre pour remplacer une collègue titulaire en congé de formation comme à la Côte St André ?

La réforme de la voie professionnelle avait pour objectif de raboter la ligne enseignement du budget ministériel. Ses effets n'ont sans doute pas été suffisants puisque l'on continue de couper dans les postes budgétaires avec des **suppressions de postes d'administratifs, de techniciens...** :

- Une secrétaire au lycée de Saint Genis Laval,
 - une à Romans,
 - une autre qui doit partir en retraite à la Côte Saint André ,
 - 4 postes de techniciens vie scolaire à Contamine sur Arve, Valence, Montravel et la Motte Servolex.
- La liste commence à être longue.

Une réaffectation des assistants d'éducation entre les différents lycées, calculée sur des effectifs élèves actualisés, a permis de mieux doter certains établissements qui étaient sous dotés, mais au détriment d'autres qui certes, ont vu diminuer leurs effectifs mais pas l'étendue des surfaces à surveiller.

A quand un réel problème de surveillance quand on doit surveiller avec un seul [AE](#) présent des élèves, ne seraient-ils que 10, dans des bâtiments répartis sur un parc arboré de quelques hectares ? Qui sera responsable ?

Comment peut-on encore espérer à « apprendre à produire autrement » dans une telle situation. L'affichage dans les référentiels de cette nouvelle orientation que l'on souhaite donner à l'agriculture est louable. Mais avec la situation financière où se trouvent nombre d'EPL de la région, **6 établissements reconnus en difficulté** (la Motte Servolex, la Côte Saint-André, Cibeins, la Roche sur Foron, Roanne et Montbrison-Précieux) et un grand nombre des exploitations agricoles, quelles sont encore nos marges de manoeuvre ?

Quelle place souhaite-t-on laisser à la formation de ceux déjà sortis du système scolaire, dans les [CFPPA](#) ?

Non Monsieur le Directeur Régional, non Monsieur le Ministre, la rentrée 2014 ne se passe pas bien dans l'Enseignement Agricole Public. Des années de rabotage des effectifs d'enseignants, d'administratifs, d'adultes dans les Etablissements Agricoles Publics, même masquées par quelques créations de-ci de-là, ne redonne pas à l'enseignement agricole Public les moyens d'un fonctionnement satisfaisant.

Et ailleurs...

AQUITAINE

- action centrée autour des problématiques de l'ESC et des TIM : mise en place d'un bilan avec les sections dans la semaine, avec déplacements sur plusieurs sections – thématiques abordées : respect des tiers temps, situation des contractuels, manque de poste, manque de moyens ...
- dépôt d'un dossier portant sur les dysfonctionnements de rentrée à la DRAAF vendredi 17 octobre après-midi.

FRANCHE-COMTÉ

- question des ACEN non payés : déclaration lors du CHSCTR du 17/10 (déplacement avec des ACEN concernés)

NORD PAS de CALAIS

- distribution de tracts

BASSE-NORMANDIE

- question des ACEN non payés : courrier à l'autorité académique avec dépôt à la DRAAF

PACA

- audience « militante » (avec une quinzaine de collègues) mardi 15 octobre avec le SRFD et rédaction d'un communiqué de presse

- édition d'un tract diffusés par les sections

REUNION

- diffusion d'un tract revendicatif